

M A R S 2 0 2 1 - N ° 1 3 3

CANOË-KAYAK INFORMATION

La lettre d'information de la Fédération Française
de Canoë Kayak et Sports de Pagaie

SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020





Ordre du jour

Assemblée générale ordinaire 2020

Ordre du jour de l'AG à distance Samedi 20 Mars 2021 sur Microsoft Teams

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2019 et vote
- Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée générale électorale 2020 et vote
- Rapport moral du Président Fédéral (Vote)
- Rapport du Président du Conseil Fédéral
- Rapport du Directeur Technique National
- Rapport du Secrétaire Général
- Rapport de la Trésorière et du Commissaire aux Comptes et votes relatifs à l'exercice 2020 et vote sur ces rapports et l'affectation du résultat 2020
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2021 et vote
- Projet fédéral 2021-2024
- Maison du canoë kayak et des sports de pagaie –
- Présentation du financement et sur l'emprunt et les garanties hypothécaires
- Locaux de Joinville Le Pont – devenir et vote
- Prise de participation à la SEM – Ile de loisir Vaires-Torcy et vote
- Propositions d'évolution du règlement intérieur et vote
- Politique tarifaire 2022 et vote
- Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes au Conseil des Territoires et du Développement
- Présentation des candidats et vote pour pourvoir les postes au Conseil fédéral
- Réponses aux questions écrites et motions

18h : Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020

Sommaire

- | | | | |
|---|---|--|--|
| 4 Jean ZOUNGRANA
<i>Président de la FFCK</i> | 27 Daniel BONIN
<i>Course en Ligne
Marathon
Paracanoë</i> | 37 Jean COMBES
<i>Ocean Racing / VA'A</i> | 49 Edwige BAKKAUS
<i>Juges et Arbitres</i> |
| 11 Ludovic ROYÉ
<i>Directeur Technique National</i> | 28 Franck LACROIX
<i>Slalom</i> | 38 Thierry MOURAUD
<i>Waveski-Surfing</i> | 50 Jean-Jacques HAYNE
<i>Loisirs</i> |
| 20 Emmanuel GIRARD
<i>Secrétaire Général</i> | 29 Mathias GERARD
<i>Descente</i> | 39 Didier BOUCHER
<i>Disciplinaire d'appel</i> | 51 Dr Philippe GRIPPON
et Daniel KOECHLIN
<i>Médical</i> |
| 24 CAROLE CHEVIET
<i>Rapport de la Trésorière</i> | 30 Patrick FAUDOT
<i>Dragon Boat</i> | 40 Samuel BONVALET
<i>Enseignement / Formation</i> | 52 Daniel KOECHLIN
<i>Comité Pagaie Santé</i> |
| 26 Dominique LE BELLOUR
<i>Président du Conseil Fédéral</i> | 32 Olivier KREMER
<i>Freestyle</i> | 46 Georges DANTIN
<i>ESIND</i> | |
| | 33 Frédéric ESCAFFRE
<i>Kayak-Polo</i> | 47 Frédérique MERLE
<i>Jeunes</i> | |

Rapport moral du président



Jean ZOUNGRANA

Président de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Une fédération Olympique et Paralympique forte de son identité et de ses valeurs et résolument tournée vers le XXIème siècle et l'accueil des Jeux de PARIS 2024.

Ce rapport moral intervient à l'interface de deux olympiades et constitue un moment privilégié pour faire le bilan de nos réalisations et esquisser un certain nombre de perspectives pour les années à venir.

L'olympiade 2017-2020 : Une pandémie inattendue, la Covid 19 !

Qui aurait imaginé nos Pays confinés, nos frontières fermées, nos clubs à l'arrêt, nos pagaies raccrochées, les milliers de morts ? A cet instant mes pensées vont vers tous ceux et toutes celles d'entre nous qui ont perdu des proches, ainsi qu'aux membres de notre fédération qui comme notre ancien président Marcel Venot, ont été victimes de cette pandémie. Cette année aura été la pire que nous ayons vécue.

Cette situation a affecté le mouvement sportif dans son ensemble et notre fédération en particulier, même si notre statut de sport nature nous a permis d'être moins impactés que d'autres fédérations.

Pour faire face à cette situation, notre fédération a dû relever plusieurs défis.

Le premier était de préserver la santé de nos collaborateurs-trices, de nos cadres, de nos athlètes et de nos licenciés-es, au siège et dans nos clubs et comités, par la mise en place d'une organisation et la définition de chartes sanitaires adaptées aux différentes phases de confinement puis de reprise de nos activités.

Le second défi était de réussir à conserver toutes nos capacités opérationnelles. Le déploiement d'office 365 et de Microsoft Teams à partir de 2018 grâce à notre vice-président en charge du numérique, Vincent Lecrubier, nous a permis de faire face à la situation dans la mesure où nous disposions de tous les outils nécessaires. Il est même possible de reconnaître que la covid a eu un effet accélérateur dans l'utilisation de ces outils. Ainsi, la mise en place du télétravail, des réunions en visioconférence de nos services et de nos instances, nous ont permis d'assurer la continuité de nos projets et de nos

missions de service public ainsi que la vie démocratique de nos instances. Nos assemblées générales ont pu se tenir à distance et nous avons accompagné techniquement et financièrement nos comités régionaux dans ce domaine. Cette situation nous a appris à travailler autrement et nous impactera à long terme.



Le troisième défi était de limiter les impacts économiques sur notre fédération, nos structures et nos clubs qui ont été contraints de fermer. Pour cela nous avons mis en place des cellules d'accompagnement au niveau national et régional pour les clubs afin de leur permettre de bénéficier de tous les dispositifs d'aides proposés par l'Etat, les collectivités locales et territoriales. Une enquête a été réalisée auprès des clubs afin de mesurer cet impact. Elle a permis de définir un plan de relance pour les clubs avec notamment le fonds de solidarité qui a permis de soutenir les clubs en difficulté de trésorerie. Les opérations PAGAYEZ EN FRANCE pour les activités estivales, et PAGAYEZ EN CLUB à la rentrée de septembre, ont par ailleurs permis d'accompagner nos clubs dans la reprise de leurs activités. Fort heureusement nous avons connu une saison estivale exceptionnelle qui a en partie compensé les pertes de produits liées au confinement. Ainsi en octobre, l'enquête du CNOSF montrait que nous avons - 11,64% de licenciés quand d'autres fédérations étaient impactées à hauteur de -34%.

Un autre défi résidait dans le maintien du lien entre les différents membres de notre communauté de pagayeurs-euses et du lien avec la pratique malgré le confinement. Les webinaires, les outils de remise en forme, l'activité physique du jour, les défis sportifs, les jeux concours y ont contribué.

Enfin le dernier défi portait sur le maintien de notre vie sportive afin de préserver ce qui pouvait l'être dans un contexte plein d'incertitudes. L'annonce du report des jeux de Tokyo 2020 a impacté nos athlètes, la carrière de certains d'entre eux, nos règles et modalités de sélections. Le calendrier international a été fortement perturbé, peu de compétitions ont pu être maintenues et certaines disciplines ont connu une saison blanche. Nous avons fort heureusement pu maintenir la coupe du monde de slalom à Pau.

Au plan national, avec l'aide des commissions sportives que je remercie ici pour le travail accompli, nous avons tenté de



maintenir des finalités nationales dans nos différentes disciplines, en prenant en charge les frais d'inscriptions des athlètes sur ces finales afin de soutenir nos clubs. Certains championnats de France ont été organisés à l'automne, lorsque les règles sanitaires le permettaient. Cela n'a malheureusement pas été possible dans les disciplines ayant été victimes de nouvelles mesures de confinement.



A ce contexte il faut rajouter

- la mise en place de la nouvelle gouvernance du sport avec la création de l'Agence Nationale du Sport et la gestion du financement du PSF – Projet Sportif Fédéral - par les fédérations
- la mise en cause du statut de nos cadres techniques
- le déménagement du siège et de nos services à Vaires et son impact sur nos services et notre organisation,
- la fusion des régions avec toutes les difficultés qui en ont découlé au sein de nos comités régionaux.
- Les violences sexuelles et sexistes
- Le projet de loi sport et société visant à la refonte du code du sport
-

Bref, vous l'aurez compris, je n'aurais pas pu imaginer contexte plus difficile pour porter les changements nécessaires à notre fédération. Et pourtant, ces changements ont été menés pour permettre à notre fédération de répondre aux enjeux internes et externes auxquels elle doit faire face à l'aube de ce XXIème siècle.

Trois moments historiques au cours de cette olympiade

Trois fait marquants ont ponctué cette olympiade et resteront gravés dans l'histoire de notre fédération.

1. L'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à PARIS.
2. L'installation de nos services et de nos collectifs olympiques et paralympiques sur la Base nautique d'Ile de France à Vaires-Sur-Marne, et le projet de construction de notre Maison du Canoë Kayak et des Sports de Pagaie.
3. Le changement de dénomination de notre fédération en Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie afin de prendre en compte l'ensemble de nos sports de pagaie.

Le projet fédéral 2017-

2020 – un bilan riche et dense

Le projet fédéral, volontairement en rupture avec certains aspects des politiques menées jusqu'ici, était marqué par la volonté de redonner « un nouvel élan » à notre fédération. Un nouvel élan marqué par un rééquilibrage de notre positionnement en faveur des activités de loisir et de tourisme, une ouverture vers le grand public et tous les pratiquant-es, et la volonté de s'inscrire dans une économie sociale et solidaire, tout en préservant notre identité de fédération sportive olympique et paralympique. C'est le mandat que nous avait confié l'Assemblée Générale.

Ce projet s'articulait autour de trois axes dont nous pouvons faire un rapide bilan.

1. Fédérer et développer
2. Accueillir – Animer - Former –
3. Performer

Fédérer et développer

L'objectif était à la fois de fédérer nos clubs, structures et comités, au travers de la mise en place d'une gouvernance partagée et d'une ouverture vers nos membres agréés, mais aussi de développer notre fédération par la mise en place d'un certain nombre d'outils pour nos structures.

Une gouvernance partagée pour fédérer

Cette gouvernance partagée s'est traduite par des mesures concrètes.

- La limitation du mandat du président
- La création d'un conseil des territoires et du développement avec un collège des territoires ultramarins pour davantage associer nos comités et nos clubs aux projets et aux décisions.
- La suppression du droit de vote du bureau exécutif au sein du conseil fédéral
- Des projets de développement pour nos commissions nationales d'activités afin qu'elles participent à la mise en œuvre du projet fédéral
- Une charte d'éthique et de déontologie
- Une conférence territoriale des sports de pagaie pour gérer le financement du PSF – Projet Sportif Fédéral – avec les comités régionaux et départementaux, là où d'autres fédérations ont fait le choix de la centralisation.
- Ce fut aussi notre engagement pour la parité et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes avec la mise en place d'une cellule de surveillance, une adresse mail de signalement, la diffusion de plaquettes de sensibilisation, une convention avec l'association "Colosse aux pieds d'argile", et des actions de prévention.



Des outils pour développer nos clubs

Au cours de cette olympiade nous nous sommes attachés à mettre en place des outils de développement pour nos clubs.

Des outils financiers :

- Un **fonds de développement** qui permet de proposer des **prêts à taux zéro** pour nos clubs pour l'achat de matériel.
- Un **fonds d'aide à la création de club** qui est passé de 500€ à 1000€, et un nombre de licencié-es minimum de 20 à 15 pour en bénéficier. Une aide qui représente l'équivalent du coût des trois premières années d'affiliation.
- Le **financement du PSF** -Projet Sportif Fédéral - par l'Agence Nationale du Sport au travers de nos fédérations et nos conférences territoriales des sports de pagaie ont représenté près de 600 000€ pour les clubs dont 66 000€ pour l'achat de matériel pour nos jeunes.
- Un **fonds de solidarité Covid** et « coups durs » qui nous a permis de venir en aide à nos structures en proie à des difficultés exceptionnelles (ouragan Maria, inondations etc.), ainsi qu'aux clubs en difficulté de trésorerie du fait de la Covid.

Des outils matériels

Nous avons créé au cours de cette olympiade une **centrale d'achat – Eshop** - pour mutualiser nos achats, négocier des tarifs, proposer des produits adaptés à nos membres, avec un catalogue qui s'étoffe progressivement, et renforcer notre communication et le sentiment d'appartenance – ex : gamme de textiles équipe de France, outils de communication –.



C'est aussi la mise en place d'un **bureau d'études** pour accompagner les clubs dans leurs projets d'équipements ou d'aménagements de leurs espaces sites et itinéraires de navigation, et le déploiement de nos **sentiers nautiques**.

Des outils numériques



Le virage numérique amorcé au cours de ce mandat s'est traduit notamment par les réalisations suivantes.

- La migration vers **office 365** pour notre fédération et ses services
- L'actualisation du **site internet**,

- Le déploiement de **MonAssoFacile**
- La market place de services **CanoeGo** pour les produits de loisir et de tourisme (locations, randonnées, stages, etc.)
- **CanoeGoLib** pour la saisie des licences 1 jour
- La rénovation de **CompetFFCK** pour la gestion de nos animations sportives
- La mise en chantier de **l'application mobile pratiquant-e** permettant de trouver un club, de se licencier, et d'accéder aux services offerts par la FFCK : pagaies couleurs, sentiers nautiques, topo guides, réseau Suricate, etc.
- L'étude de la plateforme **Instantsbénévoles** pour gérer l'organisation de nos événements et l'activité de nos bénévoles.

Des outils d'aides pour les dirigeant-es de nos structures et de nos clubs

Les fonctions de dirigeant nécessitent un accompagnement particulier. Les compétences requises sont de plus en plus larges : finances, projets, sécurité, encadrement, droit du travail, juridique, etc.

Nous avons mis en place 3 outils : le guide des clubs avec des fiches numériques thématiques, le Guide de rentrée PAGAYEZ EN CLUB et enfin le Mag des dirigeant-es, une publication trimestrielle pour informer nos dirigeant-es.

Une attention particulière pour nos Membres Agréés

Notre positionnement s'est élargi aux membres agréés pour lesquels nous avons souhaité proposer des services : E-shop, services juridiques, assurances, tarifs de licences 1 jours adaptés, accompagnement à la reprise des activités suite à la COVID. Nous sommes passés de **22 à environ 80 membres agréés**.

Une mission a été créée dans ce domaine afin de renforcer nos liens avec le secteur professionnel.

Des visites de structures professionnelles ont été organisées cet été sur différents secteurs géographiques afin de mesurer la reprise des activités et mieux identifier les besoins. Un constat d'un membre agréé qui a renouvelé son adhésion : *« J'ai cessé de prendre l'adhésion en attendant que les choses évoluent, tout en restant informé des évolutions et licencié dans un club dans lequel je suis toujours membre du CA ... En 2021, l'offre s'étoffe, c'est pourquoi je renouvelle ma demande aujourd'hui. Le tarif s'est allégé, le projet de digitalisation des offres d'activités est une avancée certaine, les pagaies couleurs se modernisent... »*

Un plan de prévention et de relance Covid pour nos structures

Le **plan de prévention Covid** visait à protéger nos clubs et leurs adhérents avec la mise en place d'une cellule nationale et de cellules régionales d'accompagnement, une communication, une charte sanitaire, un guide de l'organisateur, l'adaptation du calendrier de nos animations avec nos commissions nationales d'activité, et des mesures adaptées au regard des doctrines sanitaires du gouvernement et du ministère chargé

des sports.

Après l'enquête clubs, qui a permis la mise en place d'un **plan de relance**, un fonds de solidarité a été créé pour aider les clubs en difficulté de trésorerie afin de leur venir en aide. Une dizaine de clubs en ont bénéficié.

Une campagne de communication « **PAGAYEZ EN FRANCE** » a été mise en place pour la reprise de nos activités estivales à l'été 2020 avec le succès que l'on connaît.

Enfin, une campagne de communication de rentrée « **PAGAYEZ EN CLUB** » a été lancée pour favoriser la reprise des activités de nos clubs à la rentrée de septembre, ainsi qu'un guide de rentrée pour nos clubs, pour communiquer sur les différents services fédéraux offerts aux pratiquants. Les outils, barnums, tentes, kakémonos, etc. ont été proposés à prix coûtant pour les clubs.

Le fonds de développement est passé de 150 K€ à 200K€ et s'est élargi à l'aide à l'emploi, et pour le fonds d'aide à la création le nombre de licencié-es nécessaires pour en bénéficier a été diminué de 20 à 15.



Des outils pour développer notre fédération

Au cours de cette olympiade, à la faveur de l'attribution des Jeux à Paris 2024 et de la livraison de la base nautique olympique d'Île de France à Vaires-Sur-Marne, nous avons pu faire aboutir le projet de construction de notre **Maison du Canoë Kayak et des Sports de Pagaie**. Un projet initié depuis les années 90, sans cesse reporté et qui va enfin pouvoir voir le jour.



Accueillir – Animer – Former

Accueillir tous nos pratiquant-es sans discrimination

Il nous faut définitivement mettre un terme à l'opposition entre le « vrai licencié » pratiquant à l'année et le « faux licencié », celui qui vient pratiquer de façon temporaire dans nos clubs ! Toutes ces pratiques sont légitimes et tout pratiquant-e qui passe par nos structures doit pouvoir être licencié à la FFCK, faire partie de la famille, de la Tribu FFCK. A nous de créer par la suite les conditions nécessaires pour fidéliser tous nos pratiquant-es.



En effet, les pratiques traditionnelles à l'année régressent et cela correspond à une tendance structurelle de fond qui touche l'ensemble des fédérations.

La demande de sport nature selon des modalités plus temporaires, croît. Il nous faut prendre en compte l'ensemble de nos pratiquant-es et de nos pratiques si l'on veut que le nombre de nos licenciés reflète notre impact réel sur les territoires.

L'expérimentation pagaie blanche nous a permis de préparer les évolutions nécessaires à notre politique de titre, de prendre en compte les pratiques temporaires et de passer de 43 380 licencié-es en 2016 à près de 80 000 en 2019. Les points positifs de cette évolution se traduisent par un taux de féminisation qui passe de 31% à 39% et un nombre de jeunes qui devient supérieur au nombre d'adultes. Reste toutefois que **nous devons avoir une vigilance particulière sur la régression globale des pratiques à l'année et notamment chez les jeunes. La fidélisation de nos pratiquant-es est donc un enjeu majeur pour notre fédération.**

Pour cela une nouvelle politique de titre a été mise en place. Dans ce cadre, une attention particulière a été apportée aux bénévoles, aux jeunes et à la pratique de loisir dans l'offre de licence. La licence annuelle non pratiquant à 2 € va faciliter la prise de licence pour tous nos bénévoles et en augmenter le nombre.

La durée de la licence a été adaptée avec des licences 1 jour renouvelable, 3 mois renouvelable ou un an. Les jeunes bénéficient de tarifs réduits et le loisir se voit enfin reconnu dans l'offre de licence.

D'une façon générale, les tarifs appliqués ont eu pour objectif de réduire l'impact économique du coût des licences pour les clubs. Une mesure prise pour faciliter la relance des activités au sein de nos clubs qui sont impactés par la crise de la COVID.

Le coût de l'affiliation a par ailleurs été revu pour faciliter l'adhésion en réduisant le coût pour nos plus petites structures.

Enfin la gestion de la prise de licence a pu être simplifiée pour nos clubs.

Faire des sports de pagaie une pratique pour toutes et tous



L'engagement de notre fédération dans le développement du **Handikayak et du Paracanoë**, sa reconnaissance comme épreuve paralympique par le CIO, ont conduit le ministère à nous en accorder la délégation ministérielle en 2017 et la

pleine responsabilité

Le développement de la pratique handiKayak et paracanoë, longtemps portée par Jean-Michel Gonneaud à qui je souhaite rendre hommage ici, est désormais assurée par David Bernardau dans le cadre d'une mission nationale. Ceci nous a permis de poursuivre les **appels à projets Handikayak EDF** pour nos clubs, soit un budget annuel de 50K€ et une vingtaine de dossiers retenus tous les ans.

Cette action s'est élargie aux grands évènements. Ainsi, dans le cadre des championnats du monde d'Océan Racing à Quiberon, nous avons aussi contribué à l'organisation de la **1re épreuve mondiale d'Océan racing Handikayak**. Une expérience qui nous a permis de prendre la mesure des conditions de sécurité nécessaires pour rendre cette pratique accessible à tous.

C'est aussi la création d'une **page facebook dédiée** à chacune de ces activités pour leur donner davantage de visibilité.

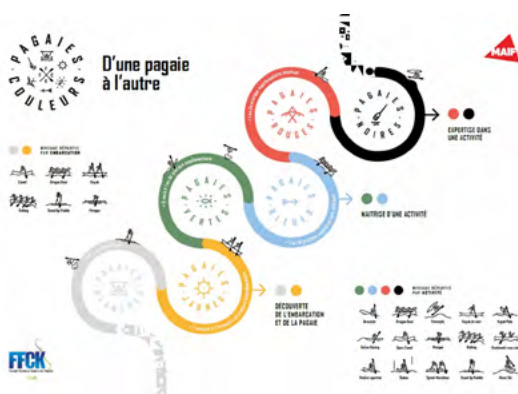


Notre positionnement en faveur du **sport santé** s'est par ailleurs concrétisé par la mise en place de formations Pagaie Fit et Pagaie Santé ainsi que l'organisation des Dragon Ladies Days à Vaires-Sur-Marne.

Notre volonté de nous ouvrir au **grand public** avec la mise en place d'une commission loisir, d'un circuit national, le City Paddle Tour, s'est malheureusement heurtée à la Covid. Les contraintes sanitaires ont contraint au report du projet. Nous avons cependant pu mettre en place la campagne PAGAYEZ EN France.

Nos actions en faveur des scolaires et des jeunes se sont accrues avec la mise en place notamment de l'opération **Planète Kayak** qui a permis d'accueillir tous les ans 8 à 10000 jeunes grâce à l'engagement d'une soixantaine de clubs.

Mieux former nos pratiquant-es



Les formations déjà en place ont pu se poursuivre. Les recrutements en ressources humaines ont permis de renforcer notre action dans ce domaine et d'ouvrir de nouvelles formations : les formations Pagaie Fit et Pagaie Santé, les formations assistant-es et moniteur-trices eau calme, la formation fédérale de Guide de Randonnée eau calme, eau vive ou mer. Le mémento du moniteur a été réédité. Les formations d'entraîneur ont pu se déployer. Enfin le dispositif pagaie couleurs a été rénové pour prendre en compte l'ensemble de nos supports et disci-

plines (canoë, Kayak, Va'a, SUP, Dragon Boat, etc.)



Animer : nos grands évènements !

Cette olympiade a été marquée par l'accueil de grands évènements. A commencer par les championnats du monde de slalom et de descente sprint à Pau en 2017. Une organisation qui a contribué au rayonnement de notre fédération avec l'implication de Tony Estanguet à la Présidence du comité d'organisation. Les félicitations des autres nations et une distinction pour le meilleur évènement dans le cadre des *World Paddle Awards* ont couronné cette manifestation.

Ce fut aussi,



En 2017 les Championnats d'Europe Kayak Polo à St Omer, les journées olympiques PARIS 2024.

En 2019, les Championnats d'Europe de Marathon à Decize, de Slalom à Pau, de Waveski surfing aux Sables d'Olonne, ainsi que les Championnats du monde d'Océan racing à Quiberon, la Coupe du monde de Descente sur la Vézère à Treignac.

Nos évènements nationaux n'ont pas été oubliés avec le renforcement du service animation par le recrutement de Lionel et Mehdi.



Performer

Notre objectif dans ce domaine était de performer aux jeux de Tokyo malheureusement reportés en 2021. Ce report a impacté la carrière de certains de nos athlètes, notamment Sarah Troël et Thomas Simart, à qui je voudrais rendre hommage ici pour avoir défendu les couleurs de notre nation

et de notre fédération à l'international. On n'aurait pas pu imaginer situation plus difficile pour nos athlètes. Cette situation a impacté le calendrier international, nos règles et modalités de sélection.



En slalom, nous avons obtenu tous les quotas possibles et les courses de sélection ont permis à Marjorie Delassus en C1D, Marie-Zélia Lafont en K1D, Thomas Martin en C1H et Boris Neveu en K1H de se sélectionner pour les jeux de Tokyo.

En ce qui concerne la course en ligne nous n'avons malheureusement pas eu un arbitrage favorable auprès du TAS pour la sélection de notre K4 bien que le TAS reconnaisse l'imprécision du texte de l'ICF laissant libre place à des interprétations divergentes. Des quotas ont été obtenus en K4D 500m et K2D 500m, en K1H500m, K2H1000m, C1H1000m et d'autres quotas seront à aller chercher.

Toutefois les conditions sont telles qu'il est difficile à ce jour de savoir dans quelles conditions ces jeux de TOKYO seront organisés ni le niveau de nos athlètes au regard des autres nations du fait de l'absence de compétitions internationales. Une grande incertitude est partagée par toutes les nations.

Cependant, de façon plus large, nos résultats dans nos différentes disciplines au cours de cette olympiade ont continué à nous placer parmi les meilleures nations, toutes disciplines confondues, et cela doit constituer une grande satisfaction pour nous tous qui œuvrons au quotidien pour y parvenir. Comme toujours les points de vigilance parfois identifiés pour certaines disciplines, catégories, ou épreuves, devront être corrigés afin de continuer à améliorer notre écosystème de performance.

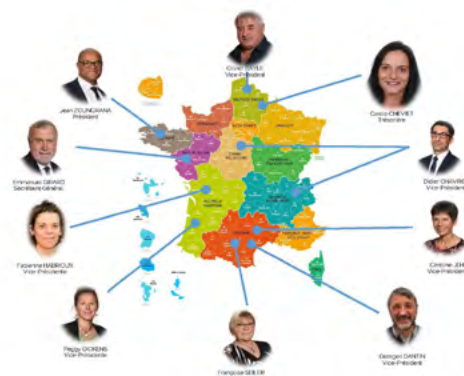
La plus grande satisfaction que nous puissions avoir se situe au niveau des jeunes dont les résultats à l'international ont été brillants notamment en slalom. La relève est bien là et a su le montrer lors des courses de sélection notamment.

Les partenaires de notre projet 2017-2020

Ce projet 2017-2020 a été mis en œuvre grâce à nos partenaires historiques et il me tenait à cœur de les remercier ici pour leur engagement indéfectible à nos côtés au cours de cette olympiade. EDF avec qui nous allons fêter cette année les trente ans de notre partenariat. La MAIF, notre assureur, mais aussi de nouveaux partenaires avec le Crédit Agricole Brie-Picardie et Axsol.

Ce sont aussi les partenariats avec les collectivités, la ville de Vaires-Sur-Marne qui a su nous accueillir, le Conseil Régional d'Ile de France et le Conseil Départemental de Seine et Marne qui nous soutiennent dans notre projet d'installation sur le site olympique et paralympique et la construction de notre Maison du Canoë Kayak et des Sports de Pagaie. Au-delà de ces partenariats ce sont toutes ces collectivités avec lesquelles nous avons des liens forts et qui partagent avec nous la volonté de faire de leurs territoires des terres de pagaie pour contribuer à les valoriser et en renforcer l'attractivité économique, sportive, sociale et environnementale.

Le projet fédéral 2021-2024



L'assemblée générale électorale du 12 décembre 2020 nous a reconduits dans nos fonctions. Je voudrais tout d'abord remercier Anne-Laure Viard, Trésorière, Bernard Duroure et Vincent Lecrubier, vice-présidents, pour leur engagement à mes côtés au cours de cette olympiade. Leurs obligations personnelles ne leur ont pas permis de poursuivre l'aventure.

Je voudrais aussi vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée à l'occasion de cette Assemblée Générale. C'est à la fois un honneur et une responsabilité dont je mesure l'importance, que de présider une fédération qui va accueillir ce qui constituera le plus grand événement sportif de ce siècle avec l'accueil des Jeux de Paris 2024.

Je remercierai aussi tous ceux qui, au cours de cette campagne, m'ont témoigné leur soutien indéfectible y compris lorsque celle-ci prenait des tournures contraires à notre éthique et nos valeurs.

Les défis à relever sont nombreux, dans un contexte qui évolue rapidement : l'Agence nationale du sport, les conférences régionales du sport, le code du sport, la baisse des pratiques traditionnelles au profit des pratiques de loisir et de tourisme, la prégnance des contraintes économiques sur notre développement.

Cette olympiade sera marquée par l'accueil des jeux de Paris 2024. Il eut été impardonnable que de ne pas faire de ces jeux le cœur du projet fédéral. C'est pourquoi nous avons construit le projet fédéral :

« TERRE DE JEUX 2024 »

« Terres de Pagaie »

« Ensemble donnons un sens aux jeux »

Ce mandat sera donc celui de la performance aux jeux de

PARIS 2024 et dans toutes nos disciplines, de la célébration des Jeux, de la construction de notre héritage PARIS 2024 pour le futur.

1. Performer
2. Célébrer les jeux
3. Construire notre héritage PARIS 2024

Performer

Les objectifs sont de performer aux jeux de Tokyo et de PARIS 2024 ainsi que dans toutes nos disciplines contrairement à certaines nations qui ne soutiennent que les disciplines olympiques. Les projets structurants dans ce domaine porteront sur trois points:

1. La mise en place du PPF – projet de performance fédéral
2. Les animations sportives nationales dans toutes nos disciplines avec une priorité pour l'animation sportive jeunes.

C'est aussi la demande de reconnaissance du statut de haut niveau ministériel pour trois nouvelles disciplines qui en remplissent les critères : le Waveski Surfing, l'Océan Racing, le Freestyle.

Célébrer les Jeux

La célébration des jeux vise plusieurs objectifs

1. Faire des Jeux une fête pour toutes et tous en favorisant l'accès de tous à ces jeux.
2. Réveiller notre histoire : ces jeux marqueront le centenaire de notre présence aux jeux et doivent être l'occasion de célébrer ce centenaire et notre histoire.
3. Rayonner au plan national et international en nous appuyant sur l'opportunité que constitue l'accueil de ces Jeux.

Construire notre héritage PARIS 2024 pour le futur

Ces Jeux n'auraient aucun sens s'ils n'étaient qu'un événement éphémère et sans lendemain. Il nous faut ensemble, donner un sens à ces Jeux en construisant notre héritage PARIS 2024 pour le futur et faire des Jeux un moteur de développement pour notre fédération dans son ensemble.

1. Un héritage matériel pour nos comités, nos clubs et nos structures
 - Les projets territoriaux
 - Nos espaces sites et itinéraires de navigation
 - Nos infrastructures et équipements
 - Les centres de préparation aux jeux
 - Les outils de développement quantitatifs

- Les outils de développement qualitatifs – la rénovation de nos systèmes de labellisation-
2. Un héritage immatériel pour nos pratiquant-es
 - Rendre accessibles nos sports de pagaie pour toutes et tous
 - Former nos pratiquant-es.
 3. Un héritage pour notre organisation avec
 - Notre maison des sports de pagaie,
 - Des ressources humaines et financières renforcées
 - Une gouvernance partagée plus économe, moins chronophage, plus durable en termes d'impact carbone et plus paritaire.
 - Un virage numérique avec des outils qui nous ouvrent sur le XXIème siècle.

En conclusion, ce projet 2021-2024 se situe bien dans la continuité du projet 2017-2020 dont il reprend les grands axes, avec toutefois la volonté de l'inscrire dans le contexte du projet olympique et de l'accueil de Jeux de PARIS 2024. Nous sommes la génération PARIS 2024, une génération qui va avoir la chance de pouvoir vivre cet événement et d'être au cœur de celui-ci. Il nous faut saisir cette opportunité pour en faire une fête pour toutes et tous et un accélérateur du développement de notre fédération dans son ensemble.

Jean Zougrana

Président de la FFCK et Sports de Pagaie

Rapport d'activité du directeur technique national



Ludovic ROYÉ

Directeur Technique
National

2020 restera une année extraordinaire au sens littéral du terme. Une année où nous avons dû affronter ensemble cette pandémie historique qui a mis à terre beaucoup de nos certitudes. Dans ces circonstances particulières vécues par tous, les équipes fédérales ont montré un dynamisme sans faille pour faire face à l'épidémie de la COVID-19. Dès les premiers jours de cet événement exceptionnel, nous avons su nous mobiliser pour tenir la barre. L'engagement de nos équipes et l'action de tous sur le terrain nous ont permis de nous en sortir bien mieux que beaucoup d'autres. Nous pouvons et nous devons en être fiers ! Un énorme merci à mes collègues de la cellule nationale de crise et un énorme bravo aux acteurs des cellules régionales de crise. Ce qui ne nous détruit pas nous rend plus fort ! Cela a bien été le cas !

C'est dans ce contexte que le présent rapport, sans avoir la prétention de l'exhaustivité, retrace les éléments saillants

Tenir la barre pendant la tempête !

Dans le cadre de l'accompagnement du réseau, les équipes ont été à l'écoute des clubs et des comités au sein de la cellule accompagnement. Ils ont contribué à la phase rebond ayant permis une reprise rapide des activités dès le premier déconfinement. En région, les agents de l'Etat que sont les conseillers techniques sportifs (CTS) ont été mobilisés en première ligne et ont encore une fois pu démontré leur utilité pour le sport en France et notre fédération en particulier. Ils ont œuvré au plus près du terrain pour soutenir le réseau en cette période terrible.

Dans le cadre de la préservation de la continuité budgétaire de la fédération, les équipes ont permis de mettre en œuvre un plan de réduction des charges, traduit notamment par la mise en chômage partiel des collaborateurs lors du premier confinement, et le maintien des activités autorisées, ayant conduit à un exercice budgétaire bénéficiaire malgré le contexte sanitaire et économique incertain.

La FFCK a également œuvré pour limiter les effets de la crise sanitaire en déployant une communication à la hauteur des enjeux. Une campagne de relance des activités de pagaie, baptisée « Payer en France », a été initiée à partir du mois de juin. Elle a connu un bel écho en faisant l'objet d'un relai social-média qui a porté ses fruits. Près de 250 000 personnes

ont ainsi été touchées sur Facebook et 100 000 sur Instagram. Cette campagne d'été s'est poursuivie par une opération de rentrée « Payer en club » pour inciter les pratiquants occasionnels à s'inscrire en club. Ces deux campagnes ont donné une très belle image de notre capacité d'action tant en direction du grand public que des partenaires institutionnels !

2020, finaliser les conditions de la transformation de notre fédération !

Comme vous le savez le projet 2016-2020 portait une grande ambition : créer les conditions de la transformation de notre fédération. Le projet Terres de pagaies retenu lors de la dernière assemblée générale électorale constitue la seconde phase de cette transformation : sa finalisation ! Afin de contribuer à cette dernière année de cette première olympiade, plusieurs projets ont vu leur phase d'ingénierie se terminer avec succès. Sans vouloir être exhaustif, voici plusieurs d'entre-eux.

Tout d'abord, l'année 2020 a été marquée par la finalisation de la rénovation de la politique de titre et d'adhésion de la FFCK démarrée à la suite de l'étude IFOP de 2018. Dans la perspective de construire une fédération unifiée où tous les pratiquants et tous les types de structures trouvent leur place, la licence évolue en « Carte d'adhésion FFCK » unique pour tous et toutes. Les trois durées de souscription permettent de répondre au plus grand nombre de cas tout en optant pour un système simplifié pour les clubs et les pratiquants. L'adhésion devient également unique pour les clubs affiliés et les membres agréés afin de rendre l'ensemble des services de la fédération accessibles aux acteurs du tourisme, aux organisateurs d'événements loisirs et aux autres opérateurs concernés par la pratique des sports de pagaie et sa promotion.

Les Pagaies Couleurs ont été rénovées dans la même temporalité afin d'être complètement intégrées à la logique décrite précédemment et de reconnaître au sein de la fédération toutes les disciplines de la délégation. La démarche de progression de chaque pagayer, occasionnel, régulier, de loisir ou de compétition pourra dès l'année 2021 être facilitée, simplifiée et adaptée à des aspirations plus diverses que précédemment. Pour mener ce travail à bout, les experts ont œuvré bénévolement auprès de la fédération pour rénover les référentiels de l'ensemble des disciplines, un grand merci à eux.

Les outils numériques ont été dans le même temps développés pour diminuer la charge administrative des dirigeants, dirigeantes et salarié-e-s des clubs. A ainsi évolué l'Extranet fédéral GOAL dans ses modules Licences-Adhésions et Pagaies Couleurs. Un partenariat avec Assoconnect a également permis de faire bénéficier aux 100 premières structures d'un abonnement offert à l'interface de gestion MonAssoFacile qui ne cesse de faire l'objet de nouvelles inscriptions, sous l'impulsion des comités régionaux qui accompagnent les clubs dans son déploiement.

Également marquée par le 1er confinement lié à la pandémie de Covid-19, cette année 2020 a nécessité d'engager la

féderation au plus près des clubs dans l'accompagnement réglementaire et financier et d'apporter un soutien nouveau aux acteurs du tourisme des sports de pagaie afin de leur permettre d'engager une saison touristique optimisée malgré les conditions sanitaires.

Les formations professionnelles ont pu dans la majeure partie d'entre elles être préservées avec une accélération du recours à la plateforme d'e-learning développée en 2019 et les CTR ont pu adapter les formations fédérales également en distanciel, ce qui a permis de conserver un lien indispensable avec les acteurs des clubs et in fine avec les adhérents. Je les remercie pour cette adaptation rapide et efficace. Fait marquant également, la formation de DES JEPS Directeur de projet et de structure a vu sa première cohorte de diplômés et sa seconde session démarrée en septembre avec des responsables de clubs, de comités départementaux et régionaux.

Le travail de déconfinement a amené la fédération à se rapprocher du Secrétariat d'Etat au tourisme et ainsi mettre en évidence le volume d'emplois (clubs et professionnels) directement impactés par les mesures sanitaires. Assez naturellement, ce travail s'est poursuivi sur le terrain des professionnels par la rencontre d'un peu plus de 80 structures représentantes des secteurs de l'eau vive et de la location. Des échanges de grande efficacité et des travaux opérationnels ont également jalonné cette année avec l'APÉEEV (Association des Propriétaires et Exploitants des Espaces Eau Vive) qui regroupe 14 stades d'eau vive, la FNLPCCK (Fédération Nationale des Loueurs Professionnels de Canoë-Kayak) qui regroupe environ 200 adhérents, Nautisme en Bretagne qui gère un réseau de 700 bases et opérateurs nautiques en Bretagne. Ces partenariats opérationnels augurent une poursuite de travaux essentiels pour le développement des sports de pagaie.

Cette année ayant été marquée par des difficultés notamment financières pour nos clubs, la fédération a veillé au travers du Projet Sportif Fédéral (PSF) d'une part et d'un Fonds de solidarité créé à cet effet d'autre part, à accompagner financièrement les structures qui se trouvaient en danger. Nous n'avons constaté à ce jour aucune disparition d'association ni de membre agréé et avons pu limiter la perte d'adhérents dans les clubs à 15%.

Accompagner le projet de performance de nos athlètes dans cette année 2020 si particulière... !

L'année 2020 devait être celle de nombreuses échéances terminales pour nos différentes équipes de France. L'année 2020 restera tristement historique comme celle d'un calendrier bouleversé, du report des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo et de la fermeture administrative de nos structures d'entraînement pendant près de deux mois.

Néanmoins, nous sommes restés forts dans l'adversité ! Tout le monde a su se mobiliser pour dépasser ces contraintes qui nous ont été imposées par cette pandémie. Le premier enjeu fut celui de la continuité de l'entraînement. Tout d'abord, les staffs des Equipes de France se sont particulièrement mobilisés pour accompagner les sportifs et les sportives durant ces deux mois d'enfermement que l'ensemble de la population a traversé. Pour ma part, ce fut deux mois de mobilisation

aux côtés de notre ministère pour faire reconnaître la nécessité et la légitimité de la continuité de l'activité des sportifs de haut niveau. Le deuxième enjeu fut celui du rebond et du retour à la pratique dans nos structures. Si de nombreuses échéances internationales ont été annulées, le soutien fort et maintenu de l'ANS nous a permis de lancer un programme d'actions que nous avons voulu le plus ambitieux possible tout en tenant compte des contraintes administratives particulièrement lourdes pour affronter cette pandémie. Le troisième enjeu fut celui de la performance de nos athlètes. Et ils ont été au rendez-vous ! Dans cette année COVID, nos sportifs et nos sportives ont particulièrement porté haut les couleurs de notre pays sur la scène internationale. Voici ci-dessous, le fruit du travail réalisé (en espérant n'oublier aucune médaille) :

COURSE EN LIGNE

JEUX EUROPÉENS – MINSK (BIÉLORUSSIE) 2019

Médaille d'or :

› Maxime Beaumont – K1 200m

CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNE – RACICE (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE) 2019

Médailles d'or :

› Laura Ruiz et Flore Caupain – C2 200m junior

› Steven Henry et Nicolas Pouillaude – K2 1000m junior

Médailles de bronze :

› Laura Ruiz et Flore Caupain – C2 500m junior

› Nicolas Pouillaude, Isaac Bowring, Mathis Saulière et Yann Wagner – K4 500m junior

COUPE DU MONDE N°1 – POZNAN (POLOGNE) 2019

Médaille d'or :

› Guillaume Burger et Guillaume Le Floch Decorchemont – K2 500m

Médailles d'argent :

› Maxime Beaumont – K1 200m

› Manon Hostens, Sarah Troël, Sarah Guyot et Léa Jamelot – K4 500m

› Maxime Beaumont, Guillaume Le Floch Decorchemont, Guillaume Burger et Francis Mouget – K4 500m

COUPE DU MONDE N°2 – DUISBOURG (ALLEMAGNE) 2019

Médaille d'or :

› Adrien Bart – C1 1000m

› Manon Hostens et Sarah Guyot – K2 500m

› Cyrille Carré et Etienne Hubert – K2 1000m

Médailles d'argent :

› Manon Hostens – K1 500m

› Maxime Beaumont – K1 200m

› Manon Hostens, Sarah Troël, Sarah Guyot et Léa Jamelot – K4 500m

Médailles de bronze :

› Guillaume Burger et Guillaume Le Floch Decorchemont – K2 500m

› Adrien Bart et Loïc Leonard – C2 1000m

CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR – SZEGED (HONGRIE) 2019

Médailles de bronze :

› Cyrille Carré et Etienne Hubert – K2 1000m

› Adrien Bart – C1 1000m

TEST EVENT – TOKYO (JAPON)

Médaille de bronze :

› Cyrille Carré et Etienne Hubert – K2 1000m

Olympic Hopes Szeged 2020

Médaille d'or

› Marin Lanée, Jules Brecin, Mathis Boivin et Aurélien Desgranges - K4H U15-U17 500m

Médaille d'argent

› Emma Lacoste, Louise Sesmat, Anaëlle Gratton et Pauline Georgeon – K4D U15-U17 500m

› Amélie Nicot et Léolie Waekens – C2D U15-U16 200m

Médailles de bronze :

› Axel Le Roux et Bertrand Petibout K2H U18 1000M

› Axelle Renard C1D U18 500M

› Amélie Nicot et Loelie Waekens C2D U15-U16 500M

› Axelle RENARD et Ombeline DHE C2D U18 500M

› Jules Brecin K1H U17 200M

› Axelle Renard et Ombeline Dhe C2D U18 200M

SLALOM

CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNE LIPTOVSKY MIKULAS (SLOVAQUIE)

Médailles d'or :

› Anatole Delassus – K1 homme junior

› Yohann Sénéchault – C1 homme junior

› Marjorie Delassus – C1 dame U23

› Nicolas Gestin – C1 homme U23

› Margaux Henry, Marjorie Delassus et Ella Bregazzi – C1 dame U23 par équipe

› Mathurin Madoré, Malo Quemeneur et Pol Oulhen – K1 homme U23 par équipe

Médaille d'argent :

› Doriane Delassus, Emma Vuitton et Eva Pietracha – K1 dame junior par équipe

Médaille de bronze :

› Lucas Roisin – C1 homme U23

CHAMPIONNAT DU MONDE JEUNE – CRACOVIE (POLOGNE)

Médailles d'or :

› Anatole Delassus – K1 homme junior

› Nicolas Gestin – C1 homme U23

› Pol Oulhen – K1 homme U23

› Doriane Delassus, Emma Vuitton et Eva Pietracha – K1 dame junior par équipe

› Hector Combes, Yohann Sénéchault et Adrien Fischer – C1

homme junior par équipe

› Mathurin Madoré, Malo Quemeneur et Pol Oulhen – K1 homme U23 par équipe

› Camille Prigent, Romane Prigent, Marjorie Delassus – K1 dame U23 par équipe

Médailles d'argent :

› Lucas Roisin – C1 homme U23

› Mathurin Madoré – K1 homme U23

› Margaux Henry, Marjorie Delassus et Lucie Prioux – C1 dame U23 par équipe

Médaille de bronze :

› Adrien Fischer – C1 homme junior

CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR – PAU (FRANCE)

Médaille d'or :

› Camille Prigent, Marie-Zélia Lafont et Lucie Baudu – K1 dame par équipe

Médaille d'argent :

› Martin Thomas – C1 homme

› Denis Gargaud Chanut, Cédric Joly et Martin Thomas – C1 homme par équipe

Médailles de bronze :

› Quentin Burgi – K1 homme

COUPE DU MONDE N°2 – BRATISLAVA (SLOVAQUIE)

Médaille d'or :

› Claire Jacquet – C1 dame

Médaille de bronze :

› Boris Neveu – K1 homme

COUPE DU MONDE N°5 – PRAGUE (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE)

Médaille de bronze :

› Boris Neveu – K1 homme

CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR – LA SEU D'URGELL (ESPAGNE)

Médaille d'or :

› Cédric Joly – C1 homme

CHAMPIONNATS D'EUROPE PRAGUE 2020

Médaille d'or

Boris Neveu, Quentin Burgi, Mathurin Madore K1 par équipe

Médaille d'argent

Camille Prigent K1D

Camille Prigent, Lucie Baudi, Marjorie Delassus K1 par équipe

Médaille de bronze

Lucie Prioux C1D

Lucie Baudu, Claire Jacquet, Lucie Prioux C1 par équip

PARACANOË

CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR – POZNAN (HONGRIE)

Médaille d'argent :

- › Nélia Barbosa – KL3
- Médaille de bronze :
- › Eddie Potdevin – VL3

COUPE DU MONDE N°1 – POZNAN (HONGRIE)

- Médaille de bronze :
- › Eddie Potdevin – VL3

TEST EVENT – TOKYO (JAPON)

- Médaille de bronze :
- › Nélia Barbosa – KL3

COUPE DU MONDE N°1 - SZEGED

- Médaille d'or
- > Nélia Barbosa – KL3
- Médaille d'argent
- > Rémy Boullé – VL1
- Médaille de bronze
- > Eddie Potdevin – VL3

MARATHON

CHAMPIONNAT D'EUROPE – DECIZE (FRANCE)

- Médailles d'or :
- › Clémence Leblanc – C1 dame junior
- › Cyrille Carré – K1 homme senior short race
- › Quentin Urban et Jérémy Candy – K2 homme senior
- Médailles d'argent :
- › Marine Sansinena – C1 dame senior
- › Stéphane Boulanger – K1 homme senior
- › Jérémy Candy – K1 homme senior short race

COUPE DU MONDE – BAERUM (NORVÈGE)

- Médaille d'or :
- › Tanguy Soucheyre – C1 homme senior
- Médaille de bronze :
- › Tanguy Soucheyre – C1 homme senior short race

CHAMPIONNAT DU MONDE – SHAOXING (CHINE)

- Médailles d'or :
- › Clémence Leblanc – C1 dame junior
- › Cyrille Carré – K1 homme senior short race
- › Quentin Urban et Jérémy Candy – K2 homme senior
- Médailles d'argent :
- › Jérémy Candy – K1 homme senior short race

DESCENTE

CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR ET U23 – BANJA LUKA (BOSNIE HERZÉGOVINE)

- Médailles d'or :

- › Théo Viens – C1 homme U23 classique
- › Nicolas Sauter et Tom Ydoux – C2 homme U23 sprint
- › Louis Passernig, Jean Chevallier, Maxime Kabir – C1 homme junior classique et sprint par équipe
- › Théo Viens, Nicolas Sauter, Ancelin Gourjault – C1 homme U23 classique par équipe
- › Théo Viens, Etienne Klatt, Tom Ydoux, Nicolas Sauter, Matteo Zanni, Paul Tauxe – C2 homme U23 classique par équipe

Médailles d'argent :

- › Jean Chevallier – C1 homme junior classique
- › Louis Passernig – C1 homme junior sprint
- › Elsa Gaubert – C1 dame U23 sprint
- › Hugues Moret – K1 homme U23 sprint
- › Manon Durand et Elsa Gaubert – C2 dame U23 sprint
- › Elisa Roy, Emma Lacoste, Coline Husson – K1 dame junior classique par équipe
- › Eliais Blais, Clément Monjanel, Louis Forgeard – K1 homme junior classique par équipe
- › Laura Fontaine, Manon Durand, Elsa Gaubert – C1 dame U23 sprint par équipe
- › Théo Viens, Nicolas Sauter, Ancelin Gourjault – C1 homme U23 sprint par équipe
- › Théo Viens, Etienne Klatt, Tom Ydoux, Nicolas Sauter, Louis Passernig, Raphaël Quenault – C2 homme U23 sprint par équipe

Médailles de bronze :

- › Coline Husson – K1 dame junior sprint
- › Eliais Blais – K1 homme junior sprint
- › Clément Monjanel – K1 homme junior classique
- › Nicolas Sauter – C1 homme U23 sprint
- › Ancelin Gourjault – C1 homme U23 classique
- › Matteo Zanni et Paul Tauxe – C2 homme junior classique
- › Manon Durand et Elsa Gaubert – C2 dame U23 classique
- › Etienne Klatt et Théo Viens – C2 homme U23 classique
- › Margot Beziat, Manon Durand, Elsa Gaubert – C1 dame U23 classique par équipe

CHAMPIONNAT D'EUROPE – BOVEC (SLOVÉNIE)

Médailles d'or :

- › Tony Debray – C1 homme sprint
- › Tony Debray et Louis Lapointe – C2 homme sprint
- › Tony Debray, Louis Lapointe, Stéphane Santamaria – C1 homme sprint par équipe

Médailles d'argent :

- › Louis Lapointe – C1 homme classique
- › Stéphane Santamaria et Quentin Dazeur – C2 homme sprint et classique

- › Phénicia Dupras, Charlène Le Corvaisier, Lise Vinet – K1 dame classique par équipe
- › Tony Debray, Louis Lapointe, Stéphane Santamaria – C1 homme classique par équipe

Médailles de bronze :

- › Elsa Gaubert – C1 dame sprint
- › Hugues Moret – K1 homme sprint
- › Tony Debray et Louis Lapointe – C2 homme classique
- › Hugues Moret, Maxence Barouh, Félix Bouvet – K1 homme sprint par équipe
- › Phénicia Dupras, Charlène Le Corvaisier, Lise Vinet – K1 dame sprint par équipe

COUPE DU MONDE – TREIGNAC (FRANCE)

Médailles d'or :

- › Louis Lapointe – C1 homme classique
- › Ancelin Gourjault – C1 homme sprint
- › Félix Bouvet – K1 homme classique
- › Quentin Dazeur et Stéphane Santamaria – C2 homme clas--sique
- › Quentin Dazeur et Stéphane Santamaria – C2 homme sprint

Médailles d'argent :

- › Hélène Raguènes – C1 dame classique
- › Hélène Raguènes – C1 dame sprint
- › Stéphane Santamaria – C1 homme classique
- › Louis Lapointe – C1 homme sprint
- › Charlène Le Corvaisier – K1 dame classique
- › Félix Bouvet – K1 homme sprint
- › Tony Debray et Louis Lapointe – C2 homme classique
- › Tony Debray et Louis Lapointe – C2 homme sprint

Médailles de bronze :

- › Manon Durand – C1 dame classique
- › Elsa Gaubert – C1 dame sprint
- › Théo Viens – C1 homme classique
- › Nicolas Sauteur – C1 homme sprint
- › Cyprien Leriche – K1 homme classique
- › Hugues Moret – K1 homme sprint
- › Tara Ince – K1 dame classique
- › Lise Vinet – K1 dame sprint
- › Etienne Klatt et Théo Viens – C2 homme classique
- › Nicolas Sauteur et Tom Ydoux – C2 homme sprint

CHAMPIONNAT DU MONDE DE SPRINT – LA SEU D'URGELL (ESPAGNE)

Médailles d'or :

- › Phénicia Dupras – K1 dame
- › Louis Lapointe – C1 homme
- › Margot Béziat et Elsa Gaubert – C2 dame
- › Louis Lapointe, Tony Debray – C2 homme
- › Margot Béziat, Elsa Gaubert et Hélène Raguènes – C1 dame par équipe
- › Louis Lapointe, Tony Debray, Quentin Dazeur – C1 homme par équipe
- › Louis Lapointe, Tony Debray, Ancelin Gourjault, Lucas Pazat, Stéphane Santamaria, Quentin Dazeur – C2 homme par équipe

Médailles d'argent :

- › Félix Bouvet – K1 homme
 - › Hugues Moret, Félix Bouvet, Maxence Barouh – K1 homme par équipe
 - › Phénicia Dupras, Mathilde Valdenaire, Lise Vinet – K1 dame par équipe
- Médailles de bronze :
- › Elsa Gaubert – C1 dame
 - › Hugues Moret – K1 homme
 - › Stéphane Santamaria, Quentin Dazeur – C2 homme

KAYAK-POLO

Médaille de bronze :

- › Gaëlle Bail, Coline Belkheir, Mathilde Benoist, Camille Bretecher, Angèle Garcia, Camille Meyer, Marion Robert,
- › Laura Saliou – Equipe U21 dame

OCEAN RACING/VA'A

JEUX MÉDITERRANÉENS DES PLAGES – PATRAS (GRÈCE)

Médaille d'or :

- › Angie Le Roux – K1 dame

Médaille d'argent :

- › Victor Doux – K1 homme

CHAMPIONNAT DU MONDE – QUIBERON (FRANCE)

Médaille de bronze :

- › Claire Dewaste – K1 dame junior
- › Hector Henot – K1 homme U23

DRAGON BOAT

CHAMPIONNAT D'EUROPE ECA DES CLUBS ET NATIONS – MOSCOU (RUSSIE)

Médaille d'argent :

- › Léna Berthelemot, Sophie Gaume, Camila Wagner, Agathe Sananikone, Thomas Argenson, Christophe Debreczeni, Nicolas Boursier, Baptiste Menguy, Robin Beuzeville, Maxime Moll, Florian Mougenel – DB10 Mixte Senior 200m, 500m, 2000m

WAVESKI

CHAMPIONNAT D'EUROPE – LES SABLES D'OLONNE (FRANCE)

Médailles d'or :

- › Rémi Cléro – Junior
- › Océane Lucas – Ondine
- › Maxime Gaborit – Open

Médaille d'argent :

- › Noé Le Meil – Junior
- › Marie Tessier – Ondine
- › Virgile Humbert – Open

Médailles de bronze :

- › Olympe Lucas – Ondine

FREESTYLE

CHAMPIONNAT DU MONDE – SORT (ESPAGNE)

Médaille d'or :

› Tom Dollé – C1 homme

Médailles d'argent :

› Jean Yves Moustrou – C1 homme open

› Marlène Devillez – K1 dame

Médaille de bronze :

› Sébastien Devred – K1 homme

Si l'année 2020 a bouleversé nos habitudes et si le report des Jeux de Tokyo sur 2021 vient perturber la stratégie 2024, nous n'avons néanmoins pas voulu hypothéquer l'olympiade si particulière qui nous attend. Le confinement initial et les semaines qui s'en sont suivies ont été opportunément utilisées pour préparer la montée en puissance du système dans la continuité et avec cet horizon des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024. Le travail préparatoire à la rédaction du Projet de performance fédéral 2020-2024 a ainsi conservé son calendrier initial.

Lors de cette olympiade historique qui nous attend, avec l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sur le territoire français, l'objectif de la FFCK est d'optimiser l'accompagnement des équipes techniques et des athlètes portés vers la haute performance. Notre recherche de médailles internationales sur les événements majeurs n'est pas seulement la nôtre ; c'est contribuer directement au rang de la France aux JOP de Paris 2024, opportunité unique de rayonner à domicile sur cet événement planétaire. Néanmoins, notre ambition ne sera pas là ; chacune de nos disciplines de haut niveau, ministérielle ou fédérale, sera portée au mieux de nos capacités !

A plus long terme, l'héritage Paris 2024 portera notre vision. Cet héritage se prépare dès aujourd'hui. Le fonctionnement de la société française, celle du sport dans notre pays et par conséquent celle du haut niveau connaît des évolutions majeures avec la mise en place de l'Agence Nationale du Sport (ANS), l'évolution de notre ministère de tutelle et la place croissante des collectivités territoriales. Notre ambition est, dans ce contexte évolutif, d'adapter notre Parcours de Performance Fédéral (PPF) pour qu'il soit agile et pérenne, en s'appuyant sur un maillage de l'ensemble du territoire et une coordination nationale.

Ce maillage territorial favorisant la mise en réseau des différents acteurs s'articulera autour d'une approche dynamique de « Territoire Performance » et avec la reconnaissance des foyers de Performance.

Les Foyers de Performance – Qu'est-ce que c'est ? L'évolution du modèle sportif français tout comme le renforcement de la décentralisation d'un point de vue général nous amènent à réviser notre approche en renforçant la notion de réseau et de maillage territorial. Notre stratégie est de nous appuyer sur le travail considérable des acteurs locaux qui par leur action permettent de faire vivre des foyers de performance évoluant en réseau au sein du territoire. Un des facteurs clés de notre capacité à monter en puissance vers Paris 2024 est bien de prendre en compte la réalité de chaque dynamique et de chaque acteur. Ainsi, les foyers de performance seront

reconnus sur la base de trois niveaux :

- Excellence : qui accompagne essentiellement les athlètes du Collectif France ;
- Accession : qui accompagne essentiellement les athlètes du Collectif Espoir et les transitions vers le Collectif France ;
- Filière : qui accompagne le vivier de jeunes sportifs et sportives permettant d'avoir une animation nationale dense et compétitive.

L'ensemble de ce réseau sera coordonné au niveau national en veillant à équilibrer les enjeux locaux avec l'objectif commun de densifier nos potentiels de médailles internationales, de décrocher l'or dans chaque discipline et de réaffirmer le rayonnement national et international de "l'école de pagaie française".

Comment allons-nous reconnaître ces Foyers de performance ? Au sein de chaque territoire, nous allons combiner une analyse des « datas » avec les remontées de terrain sur la base des tournées en région entamées depuis le printemps 2020. Ces déplacements nous ont amené à rencontrer les équipes dirigeantes de nos organes déconcentrés, nos collègues cadres techniques ainsi que l'ensemble des forces vives impliquées dans les projets de performance locaux.

Une fois les orientations de l'Agence Nationale du Sport diffusées, nous finaliserons notre approche fédérale et passerons dans une étape de candidature pour accompagner et évaluer les remontées d'intérêts. A l'image du pilotage de ce réseau de foyers de performance, nous adopterons un mode de revue liant le national au territorial. Notre objectif est de pouvoir finaliser ce travail à la sortie du printemps afin d'être opérationnel dès la rentrée de septembre 2021.

Quel accompagnement pour nos foyers de performance ? L'enjeu est ici de poser un accompagnement basé sur les performances actuelles et la projection de ces dynamiques sportives locales. La progression des athlètes ainsi que l'accompagnement des cadres sera notre fil rouge d'accompagnement des foyers de performance.

Au niveau Excellence, les structures reconnues seront accompagnées dans le cadre de notre contrat de performance passé avec l'Agence Nationale du Sport. L'effort déployé sera guidé par les stratégies de haute performance de chaque discipline.

Pour le niveau accession, l'accompagnement sera orienté vers l'optimisation des liens avec l'encadrement technique national, avec la volonté d'accroître la porosité des différents programmes d'actions permettant d'accompagner la progression des athlètes et des entraîneurs. En fonction des besoins spécifiques et de la reconnaissance de ces foyers par l'Agence Nationale du Sport, des financements dédiés pourront être fléchés par l'ANS.

Enfin, pour le niveau filière, l'enjeu sera de décliner les stratégies d'accompagnement des athlètes et des équipes techniques de chaque discipline. Le fait d'inclure cette strate fondamentale à notre parcours de performance a pour but de renforcer la visibilité de ce maillage sur les schémas territoriaux de performance et ainsi renforcer le lien avec les partenaires locaux.

2020 aura également été l'année de la mise en place de

manière opérationnelle du collectif Espoir qui a pour vocation de fluidifier le parcours de chaque athlète dans la perspective de rejoindre ensuite, pour certains d'entre-eux le collectif France. En tant que chef de projet, Nicolas LALY a fait aboutir un projet engagé depuis deux ans avec le soutien du collectif de CTS. La jeunesse d'aujourd'hui, ce sont nos performances de demain. Nous avons cette responsabilité de dépasser le simple constat de la baisse de sportivité des jeunes pratiquants et d'y apporter une réponse afin de nous assurer que le canoë-kayak continuera dans les prochaines olympiades à porter haut les couleurs de notre pays. Le symbole de la mise en place opérationnelle de ce collectif espoir aura été le stage U15 de l'automne 2020 : une réussite de l'avis de tous qui en appelle de nouvelles dans l'avenir !

Une animation sportive perturbée mais maintenue !

Le 16 mars 2020, nous apprenions le confinement de la France pour plusieurs semaines. Le cœur du réacteur a été directement impacté par la suspension des compétitions et, ce jusqu'au 31 Juillet. Durant cette période exceptionnelle, la Commission Sportive s'est mobilisée de manière hebdomadaire en cellule de crise pour adapter notre animation sportive et avec pour objectif d'organiser un maximum de Championnats de France.

Je profite de cette tribune pour remercier chaleureusement les présidents de CNA, le service animation nationale et notre Secrétaire général également Président de notre commission sportive. Leur engagement et l'esprit fraternel des échanges qui règne au sein de la commission sportive ont clairement été le gage de notre réussite collective !

La Commission Sportive : Durant cette période compliquée pour tous, la commission sportive a retrouvé son sens et a permis de voir que l'ensemble de nos disciplines peuvent apporter des solutions communes. Cette commission a un rôle primordial dans la cohérence de notre animation nationale et dans le message envoyé à l'ensemble des acteurs.

Les Commissions Nationales d'Activités : L'année 2020 a commencé par les dernières plénières disciplinaires de l'Olympiade au sujet des règlements sportifs 2021 / 2022. Ces réunions ont eu lieu sur le site Olympique à Vaires-sur-Marne et, ont regroupé 80 acteurs de nos territoires. Chaque commission nationale d'activité s'est mobilisée pour répondre au mieux à cette crise sanitaire. Après un long travail d'adaptation et de coordination en commission sportive, un nouveau calendrier sportif a été validé courant mai. Celui-ci a permis de repositionner l'ensemble des Championnats de France sur une période de trois mois (Septembre à Novembre). Malheureusement, l'ensemble des Championnats de France n'ont pas pu avoir lieu à cause des nouvelles restrictions à partir de fin octobre.

Un grand merci à l'ensemble des organisateurs et des collectivités pour leurs soutiens à l'organisation des différents Championnats de France.

La Commission Nationale des Juges et Arbitres : Une dernière année d'Olympiade de mise en place de thématiques majeurs : la formation du tronc commun des juges et arbitres natio-

naux à distance, le vestiaire du corps arbitral. Durant le confinement, le bureau de cette commission transversale a mis en place des webinaires et des groupes de travail, ce qui a permis de marquer l'importance de cet organe auprès des commissions nationales d'activités et du corps arbitral.

Au niveau international, cette année 2020 a permis de travailler avec nos juges et arbitres internationaux de l'ensemble des disciplines et, pour les disciplines Olympiques et Paralympiques de travailler sur la stratégie Paris 2024. Nous avons vu l'importance d'échanger et de partager les différentes expériences de chacun.

La Commission Nationale Mini Pag : Le confinement a permis de mettre en place un groupe de travail sur l'animation de nos plus jeunes, et de redonner un second souffle à cette commission. Les réflexions ont abouti à la redéfinition du périmètre d'intervention de cette commission et son changement d'appellation. De plus, il a été décidé la mise en place d'une animation « mini pag » avec les clubs. Cette première animation devrait se dérouler au printemps 2021.

J'ai profité du confinement pour passer commande sur ce sujet à un groupe de CTS. Cette commande a abouti sur un modus operandi concret qui a pu alimenter le travail des bénévoles et professionnels œuvrant au sein de cette commission Mini Pag. Je voulais formellement les remercier à l'occasion de ce rapport. Les jeunes sont l'avenir de notre activité. Je ne parle pas seulement des quelques-uns qui participent à nos compétitions. Je parle surtout de TOUS les jeunes présents dans nos clubs et qui attendent une animation adaptée à leurs besoins, leurs envies et leurs réalités.

L'Animation Sportive : En 2019, nous avons construit le lien entre les conseillers techniques en charge de l'animation sportive au siège et les CTS Référents de chaque Commission Nationale. Ceci nous a permis de bien aborder 2020 et avec la mise en place d'une cellule hebdomadaire de crise et d'apporter une expertise sur l'adaptation de notre animation chacun dans sa discipline et plus généralement pour l'animation nationale. 2020 aura été aussi le rapprochement avec les collègues des territoires pour la coordination du calendrier sportif et expliquer les orientations prises par la Commission Sportive. 2021 devrait permettre de finaliser la construction d'une base solide avec la création d'un service Animation Sportive englobant l'ensemble des professionnels de la DTN œuvrant dans le but d'une animation nationale répondant aux besoins des pratiquants, des organisateurs et des bénévoles.

Je profite également de cette occasion pour remercier ces CTS référents sans qui le service animation nationale et les commissions nationales d'activités ne pourraient pas produire le service actuellement rendu. Leur travail et leur engagement sont essentiels à notre réussite commune.

Des partenariats et des événements fortement impactés

La programmation événementielle 2020 a en effet été fortement perturbée. Un certain nombre d'événements ont été annulés, comme les open sprint d'avril et de mai. D'autres, ont été reportés à 2021 : Les Europe d'ocean racing de Cherbourg, les Europe de freestyle de Vaires, le Tokyo-Vaires-Paris.

Certains ont été maintenus mais décalés à la fin 2020 : Les sélections olympiques d'avril en octobre à Pau et la coupe du monde de slalom à Pau toujours, en novembre.

Les partenariats n'ont pas fait exception dans une période compliquée pour nos partenaires. Néanmoins, ils nous sont restés fidèles et nous les en remercions. L'année 2020 restera cependant marquée, dans le contexte difficile que l'on sait, par la montée en puissance du partenariat avec le Crédit Agricole Brie Picardie, partenaire majeur de la fédération. Ce partenariat qui a vocation à prendre de plus en plus d'ampleur repose sur trois objectifs :

- Bénéficier de la caisse de résonance du stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne ;
- Valoriser le patrimoine nautique sur l'ensemble du territoire Brie-Picardie, notamment via les sentiers nautiques ;
- Faire vivre des « expériences canoë kayak » aux sociétaires, collaborateurs, clients du CABP.

Concernant les partenaires institutionnels, la FFCK s'est rapprochée encore davantage du Conseil régional d'Ile-de-France, du Conseil départemental 77, de la Commune de Vaires-sur-Marne ainsi que des deux Communautés d'agglomération du territoire. Ce sont aujourd'hui des interlocuteurs structurants pour notre fédération et ils nous accompagneront dans la transformation que nous ambitionnons ensemble.

L'année 2020 a été également l'occasion du rapprochement de l'eshop et la Direction communication, partenariats et événements (DCPE). Ce rapprochement qui a permis l'intégration début 2021 de l'eshop au sein de la DCPEE est un élément essentiel pour pérenniser l'élan actuel et doit nous permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives sur ce secteur.

La FFCK, une structure qui continue son développement

Tout d'abord et malgré ce contexte inédit, la Fédération a poursuivi la mise en œuvre du projet de la Maison du Canoë-Kayak et des sports de pagaies :

- Le 17 juin 2020, le Président Zoungrana a signé la promesse de vente du terrain, situé à l'entrée du stade nautique olympique d'Ile-de-France, devant accueillir la future maison fédérale.
- En juillet 2020, la Fédération a lancé son assistance à maîtrise d'ouvrage avec la société Captown afin de bénéficier d'un accompagnement dans la réalisation de ce projet.
- En août 2020, la Fédération a lancé un concours d'architectes qui a conduit le 24 septembre 2020 à choisir le projet présenté par le Studio SANNA BALDE.
- En décembre 2020, la Fédération a déposé auprès de la Mairie de Vaires-sur-Marne, la demande de permis de construire de la future Maison des Sports de Pagaie.

Au cours de l'année 2020, la fédération a également poursuivi son travail de stabilisation des effectifs dans le cadre de restructuration amorcée en début de mandat. Vous trouverez ci-dessous les principaux mouvements de 2020 :

LES DEPARTS

› Au siège fédéral

Guillaume BABU a terminé fin mai le remplacement de Caroline BARBAUT absente dans le cadre de son congé maternité.

Thomas GIRAUD, a terminé son alternance en tant que juriste au sein de la Direction Développement Formation en septembre 2020.

Paul JEAN a terminé son alternance au sein de la Direction du Haut niveau en septembre 2020.

Jonas LEGUEN a terminé son alternance au sein de l'e-shop en septembre 2020.

Je profite ici de remercier tous ces jeunes collaborateurs qui dans le cadre de leur cursus de formation ou dans leur entrée dans la vie active viennent enrichir notre fédération. Ces alternants sont une réelle richesse ! Nous veillons à leur rendre ce qu'ils nous apportent en les formant et en leur donnant une expérience professionnelle enrichissante et reconnue sur le marché du travail

Kevin DELMOULY a rejoint la DDCS du Lot et Garonne en décembre 2020 ;

Damien NEUVILLE a quitté la Direction Partenariat, Communication Événement au 31 décembre. Il a souhaité rejoindre la Normandie pour poursuivre son projet professionnel dans une région différente. Nous pouvons lui souhaiter le meilleur à la suite de cette réorientation géographique !

Jean-Michel PRONO a fait valoir ses droits à la retraite au 31 mai 2020. Je profite ici de remercier Jean-Michel une nouvelle fois pour son long engagement professionnel à nos côtés. Son militantisme se poursuit, toujours à nos côtés, au sein de l'ICF. Du fait de son parcours, sa stature et son engagement, Jean-Michel aura été, est et restera un modèle pour nombre d'entre-nous.

› En région

Maxime GOHIER, à la suite d'une procédure de fin de mission.

LES CHANGEMENTS DE FONCTIONS

› Au siège fédéral

Nicolas PARGUEL, CTR Hauts de France est devenu CTN Ile de France et a rejoint la Direction développement formation en tant que chef de projet Jeunes, Scolaires et Pagaies Couleurs ;

Benjamin LEBLIC en alternance au service comptable depuis août 2018, a été recruté en CDI comme comptable en août 2020 ;

Antoine CARREE, alternant depuis 2018 a été recruté en septembre en CDI en tant que responsable administratif et financier du haut niveau ;

Edgar CIULLA, alternant depuis 2018 a remplacé Lucie LECUYOT dans le cadre de son congé maternité.

› Sur les Pôles

Claude ALAPHILIPPE, CTR Nouvelle Aquitaine a été confirmé définitivement sur sa mission au sein de l'équipe olympique et paralympique, en tant qu'entraîneur national paracanoe.

LES ARRIVEES

› Au siège fédéral

Paul SALLE a été recruté en stage en juin puis en CDD en

octobre pour mener à bien les projets numériques tels que l'application pratiquants et Canoe GO.

Margot LAPLAINE a rejoint la Fédération en tant qu'assistante du haut niveau en août.

Lucas RENARD est arrivé comme alternant juriste à la Fédération pour la rentrée de septembre

Alexandre RIVOLET a occupé un CDD de trois mois et demi pour renforcer l'équipe de l'e-shop

› Sur les Pôles

Quentin LYPHOUT a été recruté comme entraîneur descente en septembre.

› En région

Claire LANDRIN a rejoint le collectif de CTS en tant que CTN AURA en novembre, bienvenue à elle !

CARNET ROSE

Félicitations à **Caroline BARBAUT**, **Anne-Laure BRULE** et **Sébastien TESTER**, **Philippe COLIN** et **Lucie Garrigues LECUYOT** qui ont agrandi la communauté du canoë-kayak et des sports de pagaie en accueillant Calie, Ambre, Rebecca et Manon.

Du bureau d'étude au Service d'Aménagement Territorial et Equipements (SATE)...

Jusqu'à cette année la gestion durable de nos environnements de pratiques était organisée en deux entités distinctes au sein du Bureau d'Etude et de la Direction Développement Formation (DDF). L'année 2020 aura également été celle du rapprochement de ces deux entités. La partie ESIND de la DDF a donc rejoint le bureau d'étude pour devenir en fin d'année le Service d'Aménagement Territorial et Equipements. La responsabilité du SATE a été confiée à Antoine DUBOST qui aura la lourde tâche en 2021 de porter la montée en puissance du SATE en lien avec les acteurs de l'eau. Malgré la préparation de cette transformation, les dossiers ont été nombreux et riches !

La production documentaire et formation : la doctrine fédérale et le mémento juridique ont été actualisés, deux outils pour nos organes déconcentrés et nos dirigeants, afin de les accompagner notamment dans la gestion de nos espaces, sites et itinéraires. Ils seront disponibles dans les prochaines semaines en version numérique, pour une utilisation plus aisée.

Les formations sur l'accès à l'eau et la réglementation ont également fait leur retour, en partenariat avec le cabinet JED. Elles répondent à une demande importante de nos structures, et seront reconduites en 2021.

Les instances de gestion de l'eau : pour une meilleure prise en compte de nos pratiques dans les démarches de restauration écologique, la FFCK a entamé un travail de rapprochement avec l'Office Français de la Biodiversité, ainsi qu'avec les DREAL et les DDT, dans le cadre d'un groupe de travail du Comité National de l'Eau. Ceci passe par contributions à des notes techniques interministérielles (Ministères Transi-

tion Ecologique, Culture et Sports) à paraître prochainement. Dans ce cadre, des courriers du Président ont également été envoyés aux Préfets, pour les encourager à terminer les travaux entamés au début des années 2010, d'inventaires des ouvrages à aménager et à signaler, qui avaient été réalisés grâce à l'implication de nos structures.

En 2020, le travail de la commission ESIND a été reconnu, la FFCK est pour la première fois représentée dans chacune des six comités de Bassin. Les décrets nommant nos représentants aux Comités de Bassins sont tous parus, félicitations à :

- Michel Vendrot (Loire Bretagne),
- Lucien Chaise (Seine Normandie),
- Philippe Caillebotte (Rhône Méditerranée Corse),
- Eric Louis (Rhin Meuse),
- Bastien Dantin (Adour Garonne),
- Daniel Renard (Artois Picardie).

Georges DANTIN siège au Comité National de l'Eau

Rosine Grollimund et Philippe CAILLEBOTTE siègent au Comité National de la Biodiversité

La veille et la promotion de nos ESI : le concept de Gardien de Rivière® a été muri, l'appel à projet vient d'être lancé – Nos structures pourront être autant de sentinelles de nos sites de pratiques, en lien avec les collectivités pour assurer un cadre de pratique préservé.

Les Sentiers Nautiques® ont pris leur essor, plus d'une trentaine de nouvelles offres écotouristiques seront disponibles pour la saison estivale 2021.

Les Gardiens de Rivière® et les Sentiers Nautiques®, ainsi que le dispositif Suric@te du Pôle ressource des sports de nature du Ministère chargé des sports seront intégrés à l'application pratiquant Pag'App, pour que le plus grand nombre de pagayeurs puissent faire vivre nos espaces, sites et itinéraires

L'ingénierie territoriale : le bureau d'études, géré par Julien Gaspard a élargi ses compétences en 2020, en ajoutant l'itinérance à l'équipement. Ainsi, les sports de pagaie deviennent un véritable outil d'aménagement du territoire, avec un seul projet qui peut porter plusieurs structures. Il devient aujourd'hui le SATE : Service d'Aménagement Territorial et Equipements, organisé selon le découpage des Agences de l'Eau. Antoine Dubost et Dominique Massicot en assurent aujourd'hui le fonctionnement.

En guise de conclusion...

Pour ne pas manquer à la tradition, mes propos conclusifs seront tournés vers l'avenir. L'olympiade 2016-2020 se termine. Celle de 2020-2024 s'ouvre à nous ! Je profite ici pour remercier Jean ZOUNGRANA, notre Président, et Madame la Ministre de m'avoir renouvelé leur confiance pour diriger la Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie sur cette nouvelle olympiade.

Comme vous le savez, l'article R.131-16 du Code du sport donne tout son sens à la mission de conseiller technique sportif (CTS) ; nous sommes « chargés de mettre en œuvre la politique sportive définie par la fédération ». Un beau projet est devant nous, celui de Terres de pagaies ! Vous pouvez compter sur notre engagement à toutes et tous pour mettre

toute notre énergie pour que ce projet aboutisse et réussisse ! Ce même article rappelle le sens de la fonction de directeur technique national qui a pour mission de « concourir à [sa] définition [...], de veiller à sa mise en œuvre et de contribuer à son évaluation ». J'aurai donc plaisir de travailler aux côtés de notre président et de son bureau exécutif que vous avez désigné pour conduire les destinées de notre fédération !

Nous avons une belle fédération, avec de belles personnes et de beaux projets ! En bref, un horizon radieux nous sourit et nous permettra de sortir rapidement du brouillard qu'est ce covid. « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles » (Sénèque) ; alors, Osons !

Amitiés à toutes et tous

Ludovic Royé

Directeur Technique National

Rapport moral du secrétaire général



Emmanuel GIRARD

Secrétaire Général

Cette fin d'Olympiade aura été vraiment difficile en raison de cette pandémie et les annulations successives des compétitions de même que les communiqués sur les autorisations de pratique et les règles sanitaires sans cesse modifiées. J'aimerais remercier tous les membres de la Commission Sportive pour le travail très important effectué, pour tenir compte de l'évolution de la réglementation, en cherchant une reprogrammation des championnats de France et des compétitions, même avec des changements de lieu, pour trouver de nouveaux organisateurs, pour demander les autorisations nécessaires. Qu'ils soient remerciés pour leur implication et leur réactivité ! Ceci nous a permis d'assurer une partie de l'animation sportive et ne pas refermer l'année 2020, sur une année blanche, comme dans d'autres disciplines sportives. Une partie de nos activités a pu s'effectuer et c'est tant mieux. Les compétitions sont suspendues jusqu'en février ou mars. Un point sur les évolutions des licences vous est présenté suivi des évolutions statutaires et réglementaires.

Les Licences Annuelles

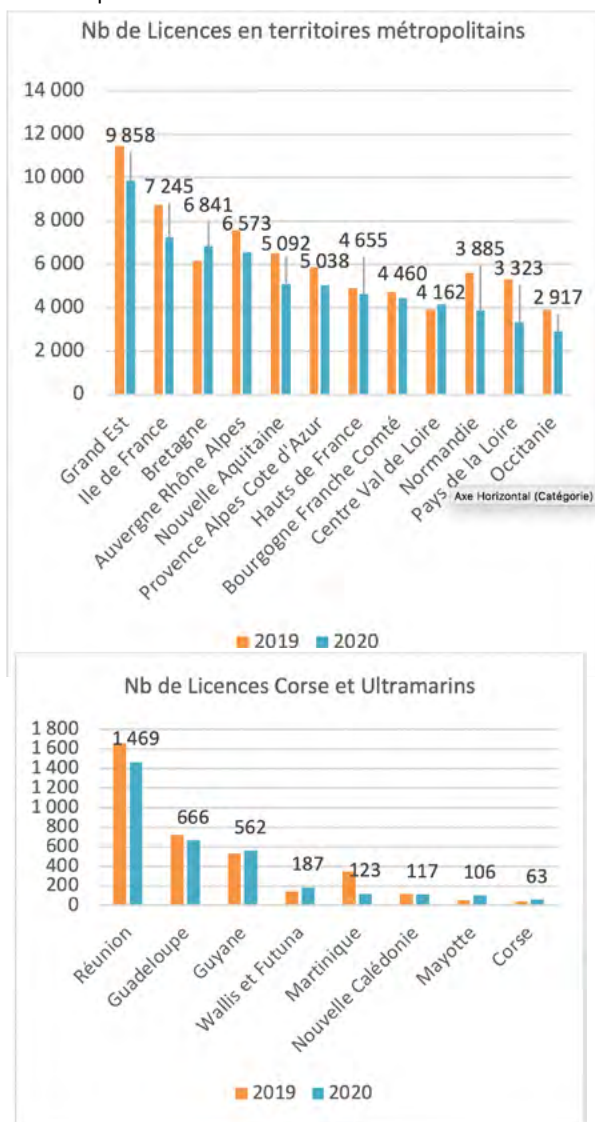
Je propose de commencer par le nombre de licenciés FFCK au 31/12/20, qui est de 67 371 alors que nous avons 78 370 licences de 2019 et 57 749 en 2018. Nous avons donc effectivement une baisse de 14% des licences mais qui est moindre qu'une grande majorité des Fédérations Sportives.



Le nombre total de licenciés français (tous sports confondus) a baissé de 30% sur l'année 2020 et le début 2021 annonce une baisse supplémentaire car, pourquoi reprendre une licence sur ce début d'année, au regard des conditions qui interdisent toute activité sportive en salle. Nous avons la chance de pouvoir pratiquer en individuel, en plein air même si la pratique en équipage et les compétitions restent interdites

pour l'instant et nous attendrons le « feu vert » des autorités pour redémarrer. Le Kayak Polo comme sport collectif, devra attendre lui aussi.

Il faut pourtant augmenter le nombre de licences en faisant la différence dans un club, entre un adhérent, un licencié, une activité de loisir encadrée, une location de matériel. La répartition des licenciés par région est représentée dans l'histogramme ci-dessous complété par celui des DOM-TOM et le territoire particulier de la Corse.



Permettez-moi de vous présenter une répartition des clubs en fonction du nombre des licenciés. Je souhaite montrer que les attentes des différents clubs et structures ne peuvent pas être les mêmes et que nos instances et organes déconcentrés doivent s'adapter à ces spécificités. Tous les membres affiliés et agréés sont une richesse pour la Fédération des Sports de Pagaie et assurent un fantastique maillage territoriale pour l'accès à l'eau, pour les liaisons avec les municipalités, la surveillance de la qualité de l'eau et des conditions de navigation. Je propose de différencier les structures en fonction du nombre des licenciés en 5 classes : une première classe des petits clubs, soit les clubs de moins de 20 licenciés, soit 27% des clubs. Les deux classes suivantes regroupent 26% et 25% des clubs. Enfin deux classes pour représenter à elles

seules, 72,5% des licenciés sur 22% des clubs. La dernière classe, concernant que 3% des clubs, représente à elle seule, 1/3 des licenciés. La moyenne des clubs en 2020 est à 96 et la médiane est 38 licenciés (50% des structures entre 1 à 38 licenciés) pour 45 en 2019.

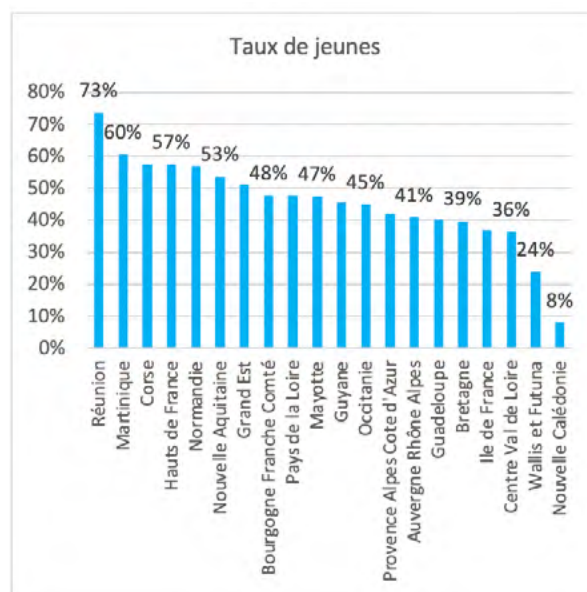
Ceci donne le tableau suivant :

	% Clubs	Taille structure	% licenciés.es
1	27%	Moins de 20	3%
2	26%	20 à 40	8%
3	25%	41 à 100	16,5%
4	19%	101 à 600	29,5%
5	3%	Plus de 600	33%

Lorsque l'on regarde les évolutions par catégorie d'âge, la baisse n'est pas homogène suivant les catégories, puisque nous avons une légère augmentation chez les seniors et une baisse de 26 à 28% chez les plus jeunes.

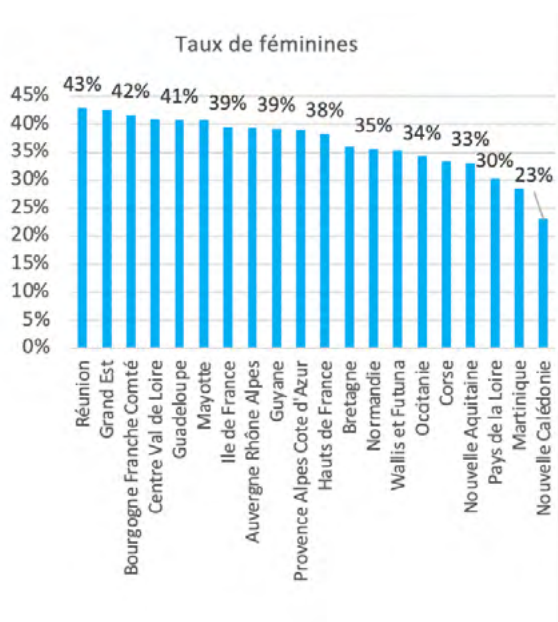
Catégorie	Licence 2020	Delta / 2019
Poussin	7368	-26,4%
Benjamin	7442	-27,8%
Minime	7276	-22,8%
Cadet	5273	-19,9%
Junior	3659	-3,3%
Senior	13605	+0,7%
Vétéran	22748	-8,1%

Malgré deux années consécutives, pendant lesquelles nous avons plus de jeunes que d'adultes sur l'ensemble des licenciés à la Fédération Française de Canoë Kayak et des Sports de Pagaie, cette année 2020 fait repasser le nombre d'adultes supérieur à celui des jeunes. En effet, si la baisse globale est de 14%, celle-ci se traduit par une baisse 5% chez les adultes et de 22,7% chez les jeunes, toutes licences confondues. Sur la totalité des licenciés.es, le pourcentage des jeunes, passe en 2020 à 46,1% au lieu de 51,2% en 2019 et 50,7% en 2018. De plus, la répartition des jeunes n'est pas homogène sur le territoire.



La répartition femmes/hommes sur toutes les licences, varie

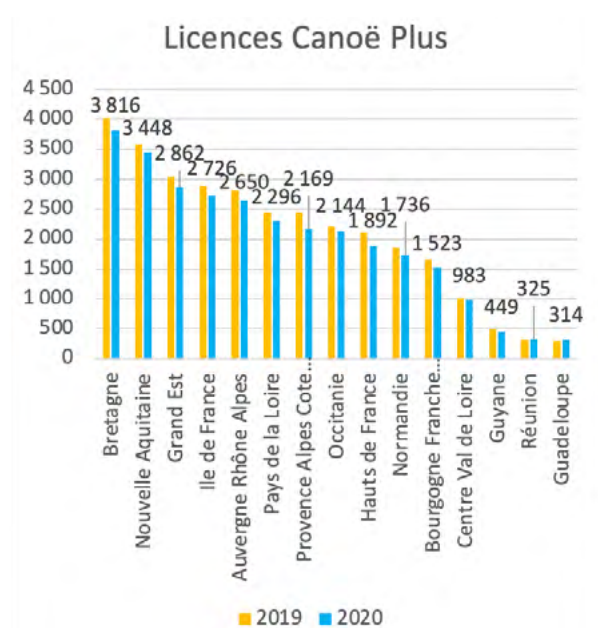
légèrement avec un niveau de 38,2% de féminines au lieu de 39,1% en 2019. Par contre, ce taux de féminines est variable d'une région à l'autre.



Les Licences Canoë Plus

C'est la licence du militant confirmé, du pratiquant loisir tourisme, obligatoire pour diriger une structure et pour permettre de participer à une compétition, sous conditions d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition et d'un niveau Pagaies Couleurs.

En 2020, ces licences Canoë Plus représentaient 29 911 licencié.es pour 31 451 en 2019. La baisse est de 6,8% chez les jeunes et de 5,1% chez les adultes. Une comparaison entre les régions permet d'avoir une analyse plus fine.



Enfin la répartition de la taille des structures peut être présentée sous la forme du tableau suivant :

Nb Canoë Plus	% Structures	% Licencié.es
Moins de 20	33%	8,1%
20 à 29	16%	9,2%
30 à 49	21,4%	19,0%
50 à 79	16,1%	23,2%
80 à 119	7,5%	17,1%
120 et plus	6%	23,4%

Les Licences d'Initiation (Famille, Pagaies Couleurs, Pass Jeune, Pagaie Blanche)

Les licences dites de découvertes disparaîtront en 2021 avec la suppression de l'expérimentation des Licences Pagaie Blanche ainsi que les licences Pagaies couleurs, Pass Jeunes et Famille. La Licence Pagaie Blanche a bien été employée au sein d'un certain nombre de structures même si une baisse due à la pandémie a été enregistrée en passant de 43 241 licences Pagaie Blanche en 2019 à 35 298 en 2020 soit une baisse de 18,4%. Ces licences Pagaie Blanche devront être remplacées dans le nouveau système de Licences, par des cartes « 3 mois » ou « 1 jour », ou même annuelle. Les structures devront réfléchir pour prendre l'outil le plus adapté. Pour les autres licences (Pass Jeune, Famille, Pagaies couleurs), le total de ces licences représente que 3,2% du total des licences et ont petit à petit « glissé » vers d'autres types de produits. La baisse de 64% des Pass Jeunes sur 2020 est un exemple qui montre la nécessité de simplifier notre offre de licence, en supprimant ces titres.

Les Licences Canoë Bleues

Ces licences sont spécifiques à nos territoires ultramarins du Pacifique, à la Nouvelle Calédonie et Wallis et Futuna, pour une licence sans assurance. Ces Licences Canoë Bleues sont de 187 sur Wallis et Futuna et de 117 pour la Nouvelle Calédonie. Même si l'augmentation est de 13%, ces prises de licence ne représentent pas l'activité existante sur ces territoires ultramarins. Une concertation doit être menée pour répreciser les apports de la Fédération vis-à-vis de ces licences et de ces structures et faire adhérer davantage de structures.

L'Ecole Française de Canoë Kayak

Le Label « Ecole Française de Canoë Kayak » s'obtient sur demande des Clubs, avec la vérification des critères d'attribution, par les services du siège Fédéral. Cette labellisation a été obtenue en 2020, par 226 structures en 2020 au lieu de 188 en 2019. La Mention Sportive est obtenue pour 67 structures pour 58, l'année passée. Nous souhaiterions davantage de structures labellisées en tant qu'Ecole Française de Canoë Kayak.

Les Statuts de la Fédération, le Règlement Intérieur et ses Annexes,

L'Assemblée Générale Fédérale en présentiel, du 26 septembre 2020 a validé les évolutions des Statuts et nous ne proposerons pas de modifications de ceux-ci en 2021. Le Règlement Intérieur doit évoluer en raison de la mise en place du nouveau système des licences, suite à la disparition des titres temporaires et l'apparition des licences de tempo-

ralités différentes. Il faut prévoir l'attribution du nombre de voix pour chaque structure, en fonction du nombre de titres, à partir du premier janvier 2022. C'est une des raisons pour laquelle, il faudra aussi reprendre des statuts de certains organes déconcentrés. Le ministère a entrepris un gros travail sur la refonte du Code du Sport qui régit en grande partie nos modes de fonctionnement, avec un projet de faire participer les présidents des clubs à hauteur de 50% dans les votes aux assemblées générales fédérales à partir de 2024 et d'imposer la parité dans toutes les instances fédérales et donc, dans les comités directeurs des organes déconcentrés.

L'Annexe 1 du Règlement Intérieur devrait donc évoluer au cours de cette année 2021, pour l'attribution des voix. Nous avons prévu d'institutionnaliser le Conseil des Territoires des Sports de Pagaie, pour la répartition du PSF (Ex CNDS) mais aussi comme une instance politique dans laquelle, les présidents de comités départementaux pourraient avec le bureau du comité régional, devenir force de proposition sur le fonctionnement.

Dans les actions encore à réaliser, nous avons la réécriture de l'Annexe 5 pour les commissions disciplinaires, de l'Annexe 8 sur la sécurité de nos pratiques, en attente du retour de nos demandes de dérogation auprès de la Commission du Ministère de l'Équipement, à la fois sur les eaux intérieures et sur les zones maritimes et enfin de l'Annexe 12 sur l'Éthique et la Déontologie. Un toilettage sera nécessaire sur d'autres annexes.

Les titres temporaires (TEMPO et OPEN)

Tout d'abord, il est important de rappeler la règle fondamentale : un pratiquant = une licence. Il faut comprendre que laisser monter une personne sur l'eau, dans un bateau de l'association ou de la structure, sans assurance, est prendre un bien grand risque vis-à-vis des dirigeants et des encadrants. Comme il avait été reproché la vente forcée de 100 titres TEMPO, à tous les clubs, ce système a été supprimé en 2021 et la prise d'une licence « 1 jour » est nécessaire pour tout baptême ou tout embarquement qui se fait sous la responsabilité d'un licencié. Cette prise de carte « 1 jour » s'accompagne du renseignement du nom, du prénom et de la date de naissance du pratiquant, auxquels, nous conseillons de prendre une adresse mail. Des solutions de prise de ces coordonnées en ligne en amont de la pratique, ou sous la forme d'application tablette ou smartphone, ou sous la forme d'un fichier de tableur, sont possibles. N'hésitez pas à contacter le service d'Accompagnement aux Clubs pour de plus amples renseignements.

Le challenge à relever est important, puisqu'il faut transformer les titres temporaires TEMPO en cartes « un jour ». En 2020, c'est encore 271 400 titres TEMPO qui ont été pris et si nous retirons les 100 titres qui ne sont pas toujours utilisés, il reste plus de 218 000 titres vendus par 159 structures sur 700. Pour information, le nombre de titres TEMPO en 2019 était de 284 800.

Une autre possibilité est à disposition des structures, avec la carte Open pour permettre une pratique en compétition d'une journée, avec la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive. La carte « un jour » est établie pour une activité de découverte ou de loisir. Ces

deux cartes ont une validité du début de la journée, pour une prise en ligne quelques jours avant ou de l'instant de la prise de cette carte, jusqu'à minuit de la journée considérée. De plus, un parent, un bénévole peut prendre une licence annuelle de non-pratiquant pour accompagner une structure.

La représentation des pratiquants de Canoë Kayak

Le tableau ci-dessous présente la répartition des pratiquants pour l'année 2020.

Nb d'athlètes Haut Niveau	418
Nb Compétiteurs Nationaux	7 283
Nb Licences Canoë Plus + Certificat Médical en compétition	17 686
Total Licences Canoë Plus	29 911
Licences Famille, PC, Pass Jeunes	2 162
Total Licences Pagaie Blanche	35 298
Total licenciés	67 371
Total des Titres Tempo	271 400

Enfin, d'après le rapport du Conseil d'Etat 2019, la pratique du Canoë Kayak en France représente 3 millions de pratiquants au même niveau que le nombre de pratiquants en voile. A nous de savoir faire progresser nos chiffres pour améliorer la reconnaissance du Canoë Kayak et des Sports de Pagaie.

En conclusion

Beaucoup de chantiers n'ont pas abouti en 2020, en raison de la pandémie. Ils sont reportés sur cette nouvelle Olympiade comme le lancement du système de formation Pagaies Couleurs. Le PSF devrait être affiné à partir des règles fixées en 2020. Enfin la réforme des licences et des adhésions est en route.

Permettez-moi aussi d'attendre avec impatience, les épreuves Olympiques et Paralympiques de Tokyo, pour que nos équipes de France nous fassent vibrer et nous procurent cet enthousiasme communicatif.

Bon vent à nos athlètes !

Emmanuel GIRARD
Secrétaire Général

Rapport de la Trésorière



Carole CHEVIET
Trésorière

Les chiffres présentés dans ce rapport reflètent la situation inédite de l'année 2020 marquée par la pandémie de COVID-19, et la capacité de la fédération à s'adapter et assurer sa continuité financière.

Le budget initial adopté par l'assemblée générale le 14 avril 2020 s'établissait à 8,6 M€ et répondait à trois principes : sécurité pour les produits (seuls les produits sûrs inscrits), réalité pour les charges (estimées à leur juste valeur) et clarté concernant la forme.

Face à l'arrêt total des activités lors du premier confinement, les services de la FFCK ont élaboré un plan de continuité budgétaire validé par le commissaire aux comptes et présenté au Conseil fédéral le 6 juin 2020. Le comité de suivi budgétaire s'est réuni régulièrement pour assurer le pilotage du budget.

Les faits caractéristiques de l'exercice 2020

Les impacts de la crise sanitaire et du plan de continuité budgétaire

Sur les produits d'exploitation :

Le chiffre d'affaires s'établit globalement à 7,5 M€ et se décompose comme suit :

Les subventions publiques

Les subventions affectées à l'exercice restent à un niveau élevé (3,2M€)

L'ANS a versé 2,8M€, dont :

- 2,33 M€ au titre de l'ANS Performance
- 400 000€ au titre de la convention pluriannuelle d'objectifs
- 20 000€ au titre de la gestion du PSF
- S'ajoutent l'intégration de 89 K€ de quote-part sur 2020 des subventions d'investissement de l'ANS (matériel haute performance).

Autres subventions publiques :

- Aides personnalisées aux athlètes : 360 000€
- PAU 2020 : 40 000€

Les produits de l'activité associative

On observe un recul moyen d'environ 15% des recettes de l'activité associative. L'arrêt total des activités fédérales pendant le 1er confinement a contribué à une baisse des ventes de marchandises (boutique et e-shop) et certaines prestations de services. On peut néanmoins souligner une augmentation des partenariats privés (+9,8%).

Les partenaires privés :

- EDF a versé au total 392 300€ dans le cadre du partenariat annuel, dont 30 000€ pour le handikayak, 30 000€ pour les sentiers nautiques et 20 000€ pour la Tribu.
- Le Crédit agricole Brie Picardie a versé 89 000€
- La MAIF a versé 83 333€
- Lacoste a versé 55 555€
- Nelo a versé 50 000€
- La FDJ a versé 20 000€

Les licences, produits de formation et ventes :

Les produits issus des licences s'établissent à 2,1 millions d'euros. Les recettes liées aux licences C+ ne baissent que de 4,6%. Ce sont les licences expérimentales pagaies blanches qui ont été davantage impactées (-14,8%).

Les produits de formations s'élèvent à 177 556€. La COVID-19 a eu également un impact sur le nombre de formations organisées en 2020. Néanmoins, le dynamisme du service et les dérogations accordées aux formations professionnelles lors du 2ème confinement ont permis de maintenir l'activité.

La centrale d'achat et l'e-shop ont généré un chiffre d'affaires de 780 000€ et dégagent une marge de 42 000€.

Sur les charges d'exploitation :

Le total des charges d'exploitation s'établit à 7,4M€.

La masse salariale s'établit à 1,77 M€. Elle a pu être réduite grâce aux mesures d'activité partielle (78 K€) et aux exonérations de charges patronales URSSAF (103 K€). Au 31/12/2020, la FFCK compte 32 salariés, dont 2 alternants.

La mise en place de nouvelles modalités de travail et de collaboration, notamment la montée en puissance des visio-conférences pour poursuivre l'activité fédérale a pour incidence une baisse de charges de 1 293 K€.

La crise sanitaire n'a pas réduit l'activité fédérale sur les équipes olympiques et paralympiques mais l'a transformée dans sa forme. Les collectifs ont participé à des stages en prévision de Tokyo 2020 afin de poursuivre une préparation nécessairement allongée compte tenu du report.

Le report des jeux a généré en 2020 une charge relative à la perte d'une partie des frais de réservation des hébergements et déplacements pour 27K€.

La baisse générale des charges a été limitée par la dotation aux provisions pour risques et charges :

- Provisions COVID-19 : 280 000€ pour le déploiement du plan COVID-19 pour la sécurité des ressources humaines,

la réorganisation des conditions de travail, des mesures spécifiques pour l'organisation des compétitions et des actions de communication et d'accompagnement pour la relance des activités des structures.

- Provision Tokyo : 169 000€ pour les budgets de préparation et de logistique supplémentaires.
-
- Par ailleurs, la FFCK a poursuivi sa politique d'aide aux structures :
- Fonds d'aide de solidarité : 10 structures aidées pour 9500€
- Fonds d'aide à la création : 3 structures pour 2250€

La Maison des sports de pagaie

La FFCK a arrêté au cours de l'année le projet architectural et est entrée dans la phase de bouclage du dossier de financement en collaboration avec les collectivités locales.

Les frais relatifs à la construction de la Maison des sports de pagaie (159K€) et la subvention du Conseil départemental de Seine-et-Marne versée en 2020 (510K€) sont inscrits au bilan, et donc pris en compte dans la situation financière de la fédération.

La situation financière de la FFCK

Le suivi des activités et du budget de la FFCK en 2020 conduit à un résultat en excédent de 184 808 €.

Ce résultat, ainsi que les subventions d'investissements conduisent à l'augmentation des capitaux propres de la fédération.

L'exercice 2020 est également marqué par l'accroissement des investissements (1 205 K€) et des disponibilités (1 431 K€), reflets du dynamisme de la fédération.

Le Budget 2021

Le budget prévisionnel 2021, soumis au vote de l'assemblée générale, sera équilibré avec un total de produits et de charges de 9,02 M€. Il est à noter que la reprise des provisions constituées en 2020 est comprise dans ce prévisionnel, ce qui explique l'augmentation par rapport au prévisionnel 2020.

Ce budget a été élaboré dans le respect des trois principes que s'est fixée la fédération : sécurité pour les produits, réalité pour les charges et clarté dans la présentation.

Les charges relatives aux réunions physiques ont été diminuées pour tenir compte du développement des visioconférences.

L'augmentation du budget dédié à la communication traduit la volonté de poursuivre les plans de communication en faveur de la pratique des sports de pagaies et de valoriser les grands événements prévus en 2021 sur le stade olympique : championnats d'Europe de freestyle et Tokyo-Vaires-Paris.

Les recettes relatives à l'activité du réseau se veulent prudentes en raison du manque de visibilité sur l'évolution de la situation sanitaire. 200K€ de provisions sont prévus pour le développement.

Pour répondre aux besoins du réseau, le budget 2021 prévoit

une activité ambitieuse pour la formation.

La fédération engage ses fonds propres pour l'animation nationale (224K€) et le haut niveau non olympique (30K€). Dans le cadre de la stratégie partagée avec l'ANS, des fonds propres seront également mobilisés pour la haute performance.

Ce budget prévisionnel tient compte de la particularité de 2021 qui sera marquée par deux olympiades Tokyo 2020 et Paris 2024, dans un contexte sanitaire encore incertain. Le comité de suivi budgétaire poursuivra le pilotage du budget tout au long de l'année.

Carole CHEVIET

Trésorière

Rapport d'activité du président du conseil fédéral



**Dominique
LE BELLOUR**

Président du Conseil
Fédéral

L'année 2020 n'a pas été, loin s'en faut, une année ordinaire. La pandémie liée à l'apparition de la COVID19 est passée par là.

Le Conseil Fédéral s'est réuni à cinq reprises, quatre fois (le 25 janvier, le 28 mars, le 6 juin et le 31 octobre) pour ses sessions ordinaires, respectant ainsi un cadencement désormais régulier (alors que nos textes ne nous imposent que trois réunions par an), et une cinquième fois pour procéder à l'élection de son président à l'issue de l'AG électorale du 12 décembre.

La nouveauté est venue du fait que, mesures sanitaires obligent, quatre des cinq réunions se sont tenues à distance. Cela n'a pas empêché un fonctionnement normal, même si l'on y a perdu en convivialité, on y a gagné en gestion du temps (notamment en temps de déplacement).

La participation aux quatre réunions ordinaires tenues en 2020 a été inégale (14 membres en janvier en présentiel, et en distanciel, 17 en mars, 18 en juin et 19 en octobre). Cela montre, s'il en était besoin, que l'utilisation d'outils à distance favorise la participation aux réunions. Les présidents des commissions nationales sont systématiquement conviés, mais leur participation dépend des éléments à l'ordre du jour.

L'AG ordinaire s'est finalement tenue le 26 septembre 2020. Elle a permis de procéder au remplacement des postes vacants. Deux nouveaux membres ont été élus : Colette Irigoyen en tant que représentante des membres affiliés et Yoan Picard représentant les membres agréés. Les membres conventionnés ne sont pas représentés faute de candidat.

L'implication des membres du Conseil Fédéral dans les instances et les manifestations de la fédération leur permet d'avoir une vision large du fonctionnement de la FFCK et de ses instances.

Conformément à ses prérogatives, fixées dans les textes de la fédération (statuts et règlement intérieur), le Conseil Fédéral a, en 2020 :

- proposé l'attribution des médailles fédérales,

- validé la présidence de la commission mini pag (jeunes),
- fait évoluer les règles générales du règlement sportif,
- voté les modifications des règlements sportifs, proposées par les commissions,
- fixé la date des assemblées générales pour 2020 (ordinaire et électorale) et 2021,
- décidé de l'ordre du jour des AG, ainsi que de ses modalités de déroulement,
- accepté les évolutions des annexes 7 (juges et arbitres) et 10 (titres fédéraux) au règlement intérieur,
- validé le calendrier et les candidatures fédérales aux événements internationaux,
- validé le compte de résultat 2019 et le budget prévisionnel 2020,
- suivi les évolutions du budget au cours de l'année,
- créé un groupe de travail sur le SUP,
- adapté le plafond du Fonds de Développement dans le cadre du plan de rebond face à la COVID19,
- octroyé des prêts à titre gratuit dans le cadre du Fonds de Développement (17 000 € à 2 associations).

De plus, le Conseil Fédéral a :

- été associé au groupe de travail et débattu de l'évolution des titres fédéraux,
- été informé des modifications des statuts et du règlement intérieur proposées à l'AG,
- été avisé du nom des représentants de la FFCK dans les comités de bassin,
- pris connaissance des orientations du PSF.
- a été invité à participer à la représentation des projets architecturaux relatifs à la maison des sports de pagaie et à émettre un avis pris en compte dans le cadre du jury. Le président fédéral a par ailleurs participé au jury du concours.

La cinquième réunion de l'année a fait suite à l'AG électorale du 12 décembre. Les vingt nouveaux membres élus du Conseil fédéral ont procédé à la désignation de leur président, qui a été reconduit dans ses fonctions.

Cette élection du Conseil Fédéral a été surprenante :

- un grand nombre de candidats (36), et c'est la première fois qu'il y a autant de candidats,
- les vingt membres ont été élus au premier tour (ce qui est étonnant compte tenu du nombre de candidats),
- un renouvellement fort avec dix nouveaux membres, une parité parfaite, une moyenne d'âge légèrement en baisse (56 ans en 2020 contre 58 en 2016). Sept conseillers fédéraux candidats sortants n'ont pas été réélus.

Il reste toujours deux places à prendre pour les représentants des membres agréés et conventionnés.

Au delà du rôle de surveillance et de validation du Conseil Fédéral, les réunions sont dédiées, pour environ un tiers de leur durée, à la présentation par le Président fédéral, par le

DTN et par le Secrétaire général des informations sur les sujets d'actualité, sur l'agenda du Président, sur la mise en œuvre du projet fédéral, sur les équipes nationales, sur les adhésions, sur le projet Paris 2024, sur les contacts avec les partenaires, ...

Les réunions du Conseil Fédéral permettent de riches échanges à partir des informations données par le Bureau Exécutif et des points de vue exprimés par les membres du conseil. Toutes les discussions et décisions se déroulent dans le respect des personnes et des procédures prévues et dans une ambiance conviviale de travail permettant ainsi au Conseil Fédéral de remplir son rôle.

Dominique LE BELLOUR
Président du Conseil Fédéral

Rapport d'activité de la commission nationale course en ligne, marathon, paracanoë



Daniel BONIN

Malgré la situation sanitaire difficile que nous avons traversée, nous avons réussi à maintenir nos Championnats de France pour toutes les catégories de minime à vétéran sans oublier les paracanoë. Grâce à nos organisateurs, les clubs de Mantes la Jolie et Redon, qui ont bien travaillé afin que ces Championnats puissent se dérouler dans des conditions sanitaires optimum sans faire prendre de risque aux athlètes et accompagnants, un grand merci à eux.

A Mantes la Jolie nous avons réussi, en adaptant le programme, à attribuer les titres en Vitesse monoplace et équipages sur 200 mètres et Fond monoplace sur 5000 mètres. Nous pouvons tirer notre chapeau à l'équipe d'organisation au sens large et tout particulièrement à l'équipe des juges et gestionnaires de courses qui ont réussi l'exploit de tenir le timing avec une course toutes les deux minutes de 8:00 à 18:00 sans coupure le premier jour et de 8:00 à 16:30 le second jour.

A Redon nous étions sur un programme traditionnel où la pression a été moindre sur l'équipe des juges et gestionnaires de courses.

Il est à noter le comportement irréprochable de tous par rapport aux règles sanitaires mises en place, bravo à tous et merci.

La saison 2021 ne démarre sous les meilleurs auspices mais souhaitons que cela s'améliore.

Daniel Bonin

Rapport d'activité de la commission nationale slalom



Franck LACROIX

Remise en route de la commission sur de nouvelles bases

- Travail en commission, réunions régulières
- Travail de concertation, collaboration en s'appuyant sur les avis de personnes extérieures à la commission
- Depuis le 1er juin 2019 on peut estimer le nombre à une réunion tous les 15 jours
- Des comptes rendus adressés au BEX et mis en ligne.
- Travail constant avec le haut niveau

Avant la crise sanitaire

La *CRISE COVID* et ses implications sur l'animation

N1: une seule course (les roches du diable)

N2: 2 courses :Lannion et Burlats

N3 : 3 courses ont eu lieu Gond Pontouvre, Veigné et Beaurainville et 2 annulées Fontaine de Vaucluse et Audincourt

Des régionaux ou nationaux annulés pour problèmes hydro

Annulation du championnat de France juillet Pas de classement coupe de France possible

= Décision de faire une année blanche en termes de montée et descente puisque les Play Off ont déjà eu lieu fin 2019

» Après le 1er confinement

LA CRISE COVID et ses implications sur l'animation

Donner une perspective aux jeunes....

Reprise des régionales en septembre, deux N2 Orthez et Epinal

Décision de faire un classement modifié sur les 4 meilleures manches même si ce sont des régionales pour permettre à des jeunes de se sélectionner au championnat de France et ne pas avoir la même liste de sélectionnés que l'année passée,

♦ Nos choix

Des courses de sélection olympique à effectif réduit, Essayer de maintenir un championnat de France cadets juniors

en donnant au vainqueur la possibilité de monter en N1 s'il n'en fait pas déjà partie La tenue du championnat se fait in extrémis

2ème période de confinement

Un championnat de France N1 annulé à 15 jours de la date pour cause de deuxième confinement

La communication par voie numérique lors de la gestion de course, l'utilisation de canaux de diffusion variés, a permis de limiter les affichages et les regroupements dans le respect des mesures sanitaires préconisées par la FFCK. Un pas vers le zéro papier...

Novembre réunion avec tous les acteurs régionaux du slalom (présidents de commission régionale slalom) afin de définir une suite sur la possibilité de montée intermédiaire à la suite des premières course nationales

Franck LACROIX

Rapport d'activité de la commission nationale descente



Mathias GERARD

La Descente, l'esprit de la rivière en compétition

Cette saison 2020, très particulière à cause de la pandémie du virus Covid-19, a été totalement modifiée, avec pour la première fois, aucun titre de champions de France individuel attribué. Cette saison était aussi la dernière de cette olympiade, et donc le moment des bilans.

Saison 2020 : une saison presque blanche

La pandémie du Covid-19 et les deux confinements en 2020 qui ont eu lieu, ont rendu pratiquement la saison blanche sur les courses nationales. La saison 2020 devait être l'année de retour à La Plagne, neuf ans après le dernier championnat de France. Une saison avec des courses nationales qui devaient aussi pour certaines préparer les prochains championnats de France (le double sélectif national de l'Aude) et aussi des nouveaux parcours, Lavault-St-Anne en classique, et le nouveau bassin de Vaires sur Marne en Sprint. Et enfin, une double nationale sprint et classique à Vigeois, sur un parcours et par une organisation très appréciée des clubs. Finalement, seul la Nationale Classique de Lavault-St-Anne, dans les gorges du Cher a pu avoir lieu, juste avant le confinement. Ce fut une belle surprise de ce début de saison, un parcours et un organisateur reconnu au niveau local avec l'organisation régulière de courses interrégionales, mais un nouveau parcours pour beaucoup d'autres clubs. Une belle réussite et un site que l'on devrait retrouver de manière régulière ces prochaines saisons.

Ce fut ensuite le début du premier confinement avec l'arrêt de toutes les compétitions. Toutes les autres courses nationales ont dû être annulées. Même les championnats de France de juillet n'ont pas pu avoir lieu. Il a été décidé d'essayer de conserver au moins un championnat de France sprint dans cette saison 2020, en adaptant le championnat de France minime et finale coupe de France qui devaient avoir lieu à Tours à la Toussaint. Malgré tous les efforts du club organisateurs de Tours, et l'adaptation du programme des épreuves, le second confinement, deux jours avant la première épreuve, a obligé d'annuler l'événement. La déception a été grande, pour l'organisateur qui avait réalisé un travail important pour l'accueil des clubs pour ces championnats de France, mais aussi

pour les clubs et athlètes, qui avaient très bien préparés cet objectif final. D'autant plus que durant les mois de septembre et début octobre, beaucoup de compétitions régionales et interrégionales de Descente avaient été organisées. Cela avait redonné un dynamisme à l'animation Descente.

Cette saison 2020 fut donc une saison blanche, que ce soit pour les minimes qui n'ont pas eu leur championnat de France par équipe de région, et à tous les autres, saison sans titre individuel de champion de France (ni sprint, ni classique, ni mass-start), mais aussi pour l'équipe de France, où tous les événements internationaux ont été annulés.

Que retenir tout de même de cette saison 2020. Tout d'abord, l'envie de naviguer en Descente, dès que l'on a pu reprendre le sport. Les clubs ou les athlètes ont beaucoup pratiqué, même sans compétition. Mais également, le besoin de refaire des compétitions, et de se retrouver. Même si la Descente est un sport individuel, et que l'on est toujours seul face à nos choix dans un rapide, nous avons besoin d'échanger, de raconter nos histoires et aventures, et cela de manière présente ! Enfin, les différents organisateurs qui ont vu leur manifestation annulée, ont su rebondir, pour se projeter sur les prochaines saisons. Nous décalons ainsi par exemple les championnats de France de la Plagne en 2021, et ceux de l'Aude en 2022.



Signature de la convention championnats de France 2021 avec La Plagne

Bilan de l'olympiade 2017-2020

Un bilan détaillé a été donné lors des réunions plénières, et partagé avec les présidents des commissions régionales Descente (PCRD). Les points importants à retenir sont les suivants. Sur le bilan du projet de développement de la Descente, décliné en trois axes, *I/ fédérer et développer, II/ accueillir, animer et former et III./performer*, l'essentiel des actions ont été menées. Une action non réalisée et qui semble essentielle, est celle autour de la mise en place d'un outil, sous la forme d'une plateforme web, de documents et vidéos autour de l'entraînement en Descente à destination des clubs. Cet outil doit permettre de rendre plus facile et attractif la pratique de la Descente pour les clubs dont l'activité descente est peu développée.

Sur le bilan plus global, la Descente a affirmé que l'olympisme n'est pas son projet. En effet, la Descente ne souhaite pas devenir olympique car cela dénaturerait trop son identité qui est et doit rester autour des parcours naturels. Cette position est également celle tenue par le comité descente à l'ICF.

Egalement sur cette olympiade, une réussite a été la mise en

place d'une nouvelle épreuve, la Mass-start, avec un premier championnat de France qui s'est déroulé sur l'Ubaye en 2019. Les organisateurs ont bien intégré ce nouveau format et les compétiteurs aussi. Egalement, la mise en place du championnat de France minime par équipe de région, a été une grande réussite, avec deux éditions qui ont déjà eu lieu. Cette nouvelle animation nationale permet de répondre aux enjeux de l'animation minime tout en la différenciant du schéma d'animation nationale à partir de cadet. Un esprit d'équipe de région est conservé, avec des épreuves originales.

A retenir aussi que sur ces quatre dernières années, il y a eu une légère baisse des pratiquants, mais pas du nombre de compétiteurs au départ de courses.

Enfin, durant cette olympiade, la commission nationale Descente a construit plus d'échanges avec les PCRD et les régions. Cela va continuer dans la prochaine olympiade.

Prochaine olympiade 2021-2024

La Descente continue avec un règlement stable depuis 8 ans, ce qui permet de se consacrer entre autres aux sites de pratique en compétition. Un retour à La Plagne en 2021, avec en plus un programme de compétitions nationales et internationales est en train d'être construit pour ces six prochaines années. Il y aura également le retour sur deux sites un peu oubliés pour la Descente, l'Aude en 2022, et peut-être le Chalais en 2023. La commission nationale Descente va également continuer d'atteindre ses objectifs sur son plan de développement avec un objectif majeur qui sera de réussir à faire revenir la pratique de la Descente dans les clubs qui ont oublié pourquoi et comment pratiquer la Descente !



Mathias GERARD

Rapport d'activité de la commission nationale dragon boat



Patrick FAUDOT

L'année 2020 extrêmement difficile pour l'activité Dragon Boat en raison de la crise sanitaire qui nous a contraint à annuler l'ensemble de nos animations Nationales y compris la Championnat de France.

De plus du fait que nous sommes sport d'équipage, la plupart des clubs n'ont pu naviguer que la moitié de la saison et pour beaucoup, il n'y a eu qu'une reprise d'activité estivale très partielle

Toutefois la Commission Nationale a conservé le lien avec les clubs en organisant entre autre un challenge PPG lors du premier confinement lors du mois d'avril.

Faute d'activité en 2020 nous vous présentons le bilan de l'olympiade (sur 3 ans, 2017-2019)

FEDERER & DEVELOPPER : Clubs & Structures - Sites - Territoires - Ressources

++ Doublement du nombre de bateaux inscrits au Championnat de France

◇ Passé de 15 à 34 bateaux au Championnat de France entre 2016 et 2019 et de 175 à 334 compétiteurs

◇ De 21 clubs représentés en 2016 sur l'animation Nationale à 37 clubs en 2019

++ Calendrier sportif à N+1 validé

◇ Animation nationale stabilisée / calendrier (N+2 / CDF)

++ Qualité des organisations des compétitions

◇ Organisation de qualité aussi bien côté CNA que organisateurs (Gérardmer, Sedan , St Jean de Losne + Mantes la Jolie, PPF, Belfort Dijon, Wassy...)

++ Bon fonctionnement de la Commission Nationale

◇ Stabilité de la Commission Nationale, 2 changements avec les arrivées de Xavier BEUZEVILLE (juges) et Thomas ARGENSON (Classement).

Merci également à Karine CAIVEAU, Isabelle MACHEFER et Pascale BEAURY pour leur implication.

Ainsi qu'à celles et ceux qui ont contribué aux travaux de la commission depuis 2017

+ - 5 Régions participent à l'animation Nationale, encore 8 à conquérir

◇ Occitanie, AURA, BFC, GE et IDF participent reste 8 conquérir

+ - Difficultés à attirer de nouveaux clubs dans l'animation Nationale

◇ De nombreux clubs sont sur le point de venir rejoindre l'animation mais le premier pas est toujours long à faire

+ - Difficultés à structurer la pratique Non compétitive : notamment public Sport Santé / Dragon Ladies

◇ public complexe essentiellement féminin qui pour la plupart des pratiquantes sont assez éloignées du fonctionnement associatif en club tel que nous le connaissons. C'est un nouveau public qui demande une réflexion et une adaptation de nos clubs pour les accueillir sans désorganiser leur fonctionnement.

C'est aussi un public qui attend des rencontres festives et un calendrier de propositions de navigation pour rythmer leur saison afin d'avoir des objectifs.

Les futures pagaies couleurs permettront de former les pagayeurs et donner des possibilités d'évolution comme de devenir barreur en loisir.

Il y a également encore de nombreux équipages non fédérés. Les raisons sont parfois difficiles à appréhender.

Inquiétude pour l'animation Nationale suite à une année blanche en 2020

ACCUEILLIR- ANNIMER - PERFORMER : **Pratiques - Pratiquants-es - Formations**

++ Développement de l'équipement des clubs en Bateaux avec des pratiques multiples : loisirs, santé, compétition, animation club et entreprise

◇ Environ 70 clubs sont équipés en Bateaux Dragon

++ Formation de qualité : juges / Certifications de barreaux

◇ Mise en place de juges non compétiteurs

++ Mise en place des catégories Jeunes et Master

◇ Ouverture au Master (>40 ans) en 2017

◇ Premiers équipages Jeunes en 2019 (4 équipages au CdF 2019)

++ Mise en place du référentiel Pagaies Couleurs Dragon Boat et introduction des modules Dragon Boat dans les futurs monitorats Eau Calme

◇ Va permettre d'intégrer un peu plus encore le DB dans les modules de formation de la FFFCK et Sports de Pagaies

+ - Positionnement de la CN DRA avec le Comité Pagaies Santé sur les formations Pagaies Santé

◇ La formation Pagaies santé étant assez généraliste sur les différents types d'embarcation, manque d'aspects pratiques spécifiques au Dragon Boat: maniement du bateau, aspect sécurité et management du groupe.

Un travail en lien avec le CPS pour construire des fiches de navigation est à réfléchir.

+ - Besoin de mettre en place des formations d'entraîneurs Dragon Boat

PERFORMER : Rayonnement - Haut Niveau

++ Résultats exceptionnels des Equipes de France Sénior (2018 et 2019) et Junior (2017)

◇ Jamais les Equipes de France n'avaient ramené autant de podiums sur 1 olympiade

53 athlètes ont défendu les couleurs de la France issu de 12 clubs

Palmarès: 7 médailles d'Argent + 2 médailles de Bronze

L'équipe de France est devenue sur cette olympiade une nation qui peut prétendre à des médailles

Merci en particulier au manager de l'Equipe : Patrick MASSON pour son engagement

++ Image du Dragon Boat au sein de la Fédération qui a évolué très positivement

◇ Le DRA est passé du « déni d'existence » de la part de certain à une réalité reconnue par beaucoup et notamment par les dirigeants de la Fédération

++ Communication plus soutenue de la Commission Nationale (site fédéral, Facebook...)

◇ Même si nous pouvons faire encore mieux le DRA est présent : Facebook DRA et site FFCK

+ - Equilibre précaire de l'Equipe de France lié aux contraintes budgétaires demandées aux athlètes.

◇ Les bons résultats sportifs de l'EDF restent néanmoins très fragiles à cause de la participation financière extrêmement importante demandée aux compétiteurs (saison 2019 : environ 2600€/athlète)

+ - Image encore à construire dans certains clubs et CRCK ainsi qu'auprès de certains Cadres Techniques. Même si la direction de la FFCK soutient le développement du DRA ainsi que la DTN, il y a encore beaucoup à faire pour convaincre certains CTR.

Grandes lignes du projet 2021-2024

Riche du bilan globalement positif de l'olympiade écoulée, l'objectif de cette nouvelle mandature sera de poursuivre cette action en accentuant les points suivants :

1er défi : reprendre notre marche en avant le plus tôt possible, très lié à l'évolution sanitaire dans notre pays.

Fédérer Développer :

- o Doubler le nombre de clubs inscrits au Championnat de France d'ici 2024

Pour attendre au moins 600 compétiteurs inscrits sur l'animation nationale

- o Renforcer la pratique compétition dans les régions déjà en action

- o Développer la compétition dans des nouvelles régions : Bretagne, Centre val de Loire, Hauts de France, Nouvelle aquitaine, ...

Accueillir Animer Performer :

- o Poursuivre notre politique d'intégration d'équipages jeunes
- o Créer une animation pour la saison Hivernale en Machine à Pagayer

- o Réussir la mise en place des Pagaies Couleurs Dragon Boat

- o Etoffer notre calendrier de formation dans le but de tirer vers le haut la compétence de nos pagayeurs

- o Renforcer les relais de formation nationaux et en régions

- o Trouver une solution pour l'animation Nationale des équipages sport santé en lien avec le Comité Pagaie Santé ou la CN Loisir.

- o Continuer le travail de communication et de conquête du Dragon Boat au sein de la FFCK et des cadres.

Performer :

- o Poursuivre le soutien à nos Equipes de France, vitrine de la performance.

- o Préparer l'après 2024 en permettant à la France de candidater pour l'organisation d'une compétition internationale

- o Bien que non olympique, permettre au Dragon Boat d'avoir de la visibilité lors de JOP de Paris 2024.



Pour tout contact avec la commission nationale :

cna-dragonboat@ffck.org

Patrick FAUDOT

Président de la Commission Nationale Dragon Boat

Rapport d'activité de la commission nationale freestyle



Olivier KREMER

La CNA Freestyle est entrée dans cette olympiade avec des lacunes de connaissances des règles fédérales et des échanges presque inexistantes avec les autres commissions.

Durant cette olympiade grâce à la patience du BEX et du Conseil fédéral et surtout l'accompagnement du service animation, la CNA Freestyle a pu se conformer au cadre fédéral avec quelques ajustements propres à la discipline.

Des expériences d'activités communes ont pu être mises en place avec d'autres CNA (Descente et Slalom notamment), d'autres suivront. Après un boom dans les années 2000, la pratique du Freestyle est en baisse depuis une dizaine d'années maintenant. Ce phénomène est mondial et ne touche pas que le Freestyle.

La CNA s'est rapproché d'anciens pratiquants et organisateurs pour relancer l'animation qui ne reposait plus que sur 3 organisateurs. Ce fût une réussite en 2019n avec 10 événements réalisés. L'année 2020 s'annonçait bien en termes d'animation mais la saison n'a jamais pu démarrer. Les bases sont là et les saisons futures offriront de bonnes possibilités.

La CNA s'était aussi fixé comme objectif de développer la pratique en club. Quelques clubs ont commencé à mettre des actions en place avec des résultats extraordinaires comme à Istres Entressen. Beaucoup de jeunes se mettent au Freestyle dans cette région, le modèle est mis en avant auprès des autres structures qui pourraient former des Freestyleurs.

La plus grande réussite de cette olympiade est à mettre au crédit des athlètes qui ont d'excellents résultats à l'international. La France fait partie du top 3 des nations (1ère en Europe).

Cette position de la France se confirme à chaque olympiade, le style de navigation à la française est reconnu, la cohésion de l'équipe de France est sans faille, le soutien du public français est envié par les autres pays.

Sur cette olympiade, la CNA Freestyle aura réussi ses objectifs d'intégration totale au sein de la FFCKSP et des autres commissions au niveau international.

Le maillage régional et l'augmentation du nombre de pratiquants restent des challenges à relever pour la prochaine équipe dont le futur président est déjà proposé depuis quelques mois pour assurer une transition efficace.



Olivier KREMER

Rapport d'activité de la commission nationale Kayak-Polo



Frédéric ESCAFFRE

En 2020, le kayak Polo en France a beaucoup souffert de sa particularité d'être la seule discipline collective de la Fédération Française de Canoe Kayak et de sports de pagaie. Nous avons dû malheureusement annuler les coupes de France, mais malgré les différents confinements, ou interdiction de pratiquer des sports collectifs, nous avons réussi à proposer une animation Nationale pour toutes les divisions et décerner tous les titres de Champion de France. La gestion de tous ces événements a demandé beaucoup d'efforts, d'engagement et de réactivité, et je tiens à remercier les membres de la Commission Nationale D'Activité Kayak Polo, les responsables de compétitions ainsi que toutes les structures accueillants les compétitions.

Les enjeux à courts, moyens et longs termes portés par la CNAKP :

- Fonctionnement stable de la CNAKP,
- Développement du Kayak polo sur le territoire,
- Diffuser une image positive de la CNA.

-Suivre et accompagner l'évolution de la vision FFCK (Promotion de l'activité, cadres techniques, PPF Kayak Polo etc...).

L'activité notable de la CNA en 2020

- Gestion des championnats, réactivité disponibilité
- Elaboration et rédaction du règlement 2021 et annexes
- Assurer le développement et la qualité de l'arbitrage
- S'assurer de la prise en compte du Kayak polo au niveau des instances : DTN, conseil fédéral, bureau exécutif.
- Mise en place d'affichage numérique sur les compétitions
- Mise en place d'une cellule vidéo pour assurer des directs (essai réussi lors des play off 2020)



Une partie de la CNAKAP lors des play off 2020 a Vern sur Seiche.

De gauche à droite, Eric Vignet, Laurent Garrigue, Frédéric Escaffre, Virginie Brackez, en compagnie du manager des équipes de France Atoine Ducouret.

Arbitrage

Nous continuons le travail sur la qualité de l'arbitrage avec les arbitres internationaux.



Les arbitres internationaux présents aux play off 2020

De gauche à droite, Stéphane Odot, Virginie Brackez, Thierry Noel-Dubuisson, Gilles Lemaire.

Les compétitions

Un grand merci aux responsables de compétitions ci-dessous sans qui aucune de ces compétitions ne serait possible.

N1 Hommes	Denis Sainte Martine
	Faustine Grandin
N1 Dames	Tiffany Bazin
	Claire Moal
N2 Hommes	Arnaud Guillerey

NEM	Thomas Tapin
	Valentin Souillard
	Eric Vignet
	?
U18	?
U15	David Droual
Coupe de France Hommes	Julien Courteille
Coupe de France Femmes	?
Coupe de France U15 mixte	?

Planification / GOAL	Brice Dejonghe
Synthèse journées	Mathieu Loir

Les classements 2020

PlayOff Dames

		Infos	Matches
1		Avranches I F	
2		Acigné I F	
3		CD Loire-Atlantique I F	
4		CD Calvados I F	
5		Cestas I F	
6		Montpellier I F	

PlayOff Hommes

		Infos	Matches
1		Saint-Grégoire I	
2		Montpellier I	
3		Acigné I	
4		Condé-sur-Vire I	
5		Corbeil-Essonnes I	
6		Avranches I	
7		Saint-Omer I	
8		Thury-Harcourt I	

Nationale 2 Hommes N2H

[Infos](#) [Matches](#)

1	1		Condé-sur-Vire II
2	2		Vertou I
3	3		Acigné II
	4		Avranches II
	5		Pont-d'Ouille I
	6		Corbeil-Essonnes II
	7		Lochrist I
	8		Décines-Meyzieu I
	9		Saint-Grégoire II
	10		Vern-sur-Seiche II
	11		Saint-Nazaire II
	12		Cestas I

Championnat de France -18 ans U18

[Infos](#) [Matches](#)

1	1		Saint-Nazaire 18 I
2	2		Acigné 18 I
3	3		Avranches 18 I
	4		Saint-Grégoire 18 I
	5		CR Hauts-de-France 18 I
	6		Condé-sur-Vire 18 I
	7		CD Loire-Atlantique 18 I
	8		Suisse-Normande 18 I
	9		CR AURA 18 I
	9		Suisse-Normande 18 II
	9		CR Ile-de-France 18 I
	9		Ploermel 18 I

Championnat Nationale 3 Senior B

[Infos](#) [Matches](#)

1	1		Le Havre I
2	2		Gond-Pontouvre I
3	3		Loeuilly I
	4		Château-Thébaud I
	5		Acigné III
	6		Pont-d'Ouille II
	7		Chelles I
	8		Nice Club de la Mer I

Championnat de France -15 Finale U15

[Infos](#) [Matches](#)

1	1		Saint-Domineuc 15 I
2	2		Condé-sur-Vire 15 I
3	3		Montpellier 15 I
	4		Thury-Harcourt 15 I
	5		CD Loire-Atlantique 15 I
	6		Acigné 15 I
	7		CD Pas-de-Calais 15 I
	8		Pont-d'Ouille 15 I
	9		Avranches 15 I

Les membres de la CNA



Frédéric Escaffre
Président



Virginie Brackez
Corps Arbitral



Claire Moal
Développement
Féminin



Laurent Garrigue
Communication
Informatique –KPI-

Les chargés de Missions



Brice Dejonghe
Coordination
Compétitions



Eric Vignet
Coordination et
Disciplinaire



Matthieu Loir
Synthèse Journées



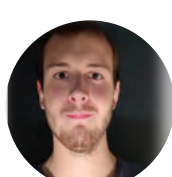
Denis Sainte Martine
Responsable de
Compétition N1H



Faustine Grandin
CoResponsable de
Compétition N1F



Tiffany Bazin
CoResponsable de
compétition N1F



Arnaud Guillerey
Responsable de
compétition N2H



Valentin Soullard
Responsable de
compétition N3

Les chargés de Missions... un grand Merci à Eux sans quoi rien ne serait possible,
le fonctionnement de toute cette organisation n'est possible que grâce à ces bénévoles
qui s'investissent complètement dans leurs missions.



Emmanuel Vivien
Responsable de
compétition N3



Thomas Richer
Responsable de
Compétition N3



?
Responsable de
compétition N3



?
Responsable de
compétition U18



?
Responsable de compé-
tition Coupe de France D



Julien Courteille
Responsable de compéti-
tion Coupe de France H



Camille Richer
Conseiller Technique
Spécialisé Kayak polo



Medhi Deguil
Conseiller Technique National :
Animation Kayak polo

Rapport d'activité de la commission nationale Ocean- Racing, VA'A Vitesse



Jean COMBES

Ocean Racing

La saison 2020 a été plus que particulière. La pandémie a bouleversé toutes nos habitudes en supprimant quasiment tous les stages et compétitions.

Il n'y aura donc pas de rapport sportif cette année.

L'activité ocean racing s'est quand même poursuivie dans les entraînements, principalement cet été avec beaucoup d'initiatives de regroupements régionaux.

La Commission Nationale ne s'est jamais autant réunie ; cette crise sanitaire aura eu au moins le mérite de nous prouver que 4 ou 5 réunions « courtes » en visioconférence sont beaucoup plus efficaces qu'un regroupement en présentiel sur un weekend. Bien sûr le repas convivial qui clôture ce genre de réunion, va nous manquer terriblement...

Nous avons profité de cette mise en sommeil pour faire avancer la rédaction des nouveaux référentiels pagaies couleurs même si cela a été un peu douloureux ; en effet, il aura fallu attendre le mois de juillet pour statuer sur le périmètre des différentes pagaies.

Cela est clair maintenant avec :

- La Pagaie Couleur Ocean Racing (de la verte à la noire) : concerne l'activité ocean racing pour les surfskis et les outriggers canoës (OC).
- La Pagaie Couleur Pirogue (de la blanche à la noire) : concerne l'activité ocean racing pour les Va'a.
- Le référentiel pour l'activité pirogue en course en ligne (Va'a vitesse) sera intégré dans le référentiel de la Course en Ligne

Un grand merci aux équipes qui ont aidé à la rédaction de ces référentiels.

Formations

Il n'y a pas eu en 2020 de sessions de formation. Les formations de juge arbitres fédéraux ont beaucoup évolué en 2020

avec la naissance d'une formation « tronc commun » entièrement en distanciel. La formation de juge arbitre en ocean racing va également évoluer avec une partie en distanciel et la partie pratique bien sûr sur des « vraies » compétitions.

Compétitions à venir

Évidemment on ne sait pas comment va se dérouler 2021. A ce jour :

- Le championnat de France est toujours prévu à Brest fin août
- Le championnat d'Europe prévu à Cherbourg en 2020 est reporté en 2021 au même endroit
- L'ensemble des sélectifs annulés en 2020 ont été pratiquement reportés en 2021, mais le calendrier est encore loin d'être bouclé. Les organisateurs sont entièrement tributaires de leurs municipalités qui sont de plus en plus frileuses en attendant les nouvelles règles sanitaires

2021 voit le début d'une nouvelle olympiade avec une nouvelle équipe. Xavier Kempf du club « Antibes SKOAL » va me remplacer à la présidence de la CNA ; je lui souhaite tous mes meilleurs vœux de réussite.

Jean COMBES

Président de la CNA Ocean Racing

Rapport d'activité de la commission nationale Waveski - Surfing



Thierry MOURAUD

C'est en tant qu'ancien Président de Commission Nationale de Waveski Surfing, que j'ai le plaisir d'effectuer ce dernier rapport d'activité. Après 24 années passées à gérer cette activité au sein de notre fédération, je peux mesurer le travail accompli par des passionnés d'un sport en pleine évolution. La passion des milieux naturels dans lequel nous évoluons, m'a appris beaucoup sur le plan personnel, mais aussi sur l'engagement qu'il faut affronter pour mener à bien la structuration et le développement d'une nouvelle discipline. Depuis 1995 notre fédération a mis du temps à prendre au sérieux notre travail de fourmi. Nous sommes toujours à la recherche d'une reconnaissance à la hauteur de nos engagements. La patience est le maître mot de toute évolution. L'équipe de Jean Zoungrana nous a prêté une attention particulière pour ne pas oublier l'eau salée durant cette olympiade. Quel drôle de moment pour passer le relais à la nouvelle équipe dans ce contexte sanitaire. J'aurai le plaisir de poursuivre quelques activités au sein de la Commission au côté de notre nouveau Président, Gérard LUCAS et de toute son équipe.

Beaucoup de changements ont été effectués durant cette Olympiade. Le nouveau règlement a été le point d'orgue. Un grand merci aux groupes de travail de la commission et aux cadres de notre fédération qui nous ont accompagnés pour le réaliser.

Nous avons travaillé sur un calendrier, le jugement le classement, les tableaux de courses, les contenus pédagogique et matériel, la pratique féminine, les personnes à mobilité réduite. Bref autant de tâches qu'il faut mener à bien au jour le jour.

Les conditions évoluent et la sélection devient plus sévère. D'autre part, la reconnaissance d'un haut niveau ministériel nous permettra de passer la vitesse supérieure.

Le Championnat de France de WaveskiSurfing doit rester une Fête pour notre discipline avec un regroupement des compétiteurs, sans malheureusement pouvoir tous les accueillir. Je crois pouvoir dire, que le dernier Championnat de France, même masqué, à Erdevén a été une véritable réussite tant par la qualité de l'organisation assurée par toute une équipe que l'envie de se retrouver.

Nous souhaitons continuer à viser un format à 100 compétiteurs, pour une reconnaissance et un financement des collectivités territoriales. Au-delà, les difficultés organisationnelles posent trop de problèmes pour l'accès aux plages, la sécurité, l'hébergement et le parking en bord de mer suivant les périodes. La date du Championnat de France est difficile à bouger en raison de certains sites qui ferment leurs plages aux manifestations.

NATIONAL

Les N1 ont été annulés, mais les années précédentes, les préinscriptions ont été rendues systématiques et cela nous a permis une organisation optimale des N1 (lancement des premières séries à l'heure prévue, possibilité matérielle de courir les séries de classement...)

Les vidéos de la compétition mises en ligne dans la semaine qui suit, sont un outil dynamique et très efficace en terme de communication.

INTERNATIONAL

Notre objectif international est d'être la meilleure nation mondiale.

Vu le report des championnats du monde au Pérou en 2022, nous sommes toujours leader dans notre discipline.

Notons que le potentiel de nos compétiteurs est de bon augure pour l'avenir, puisque même en catégorie Open, plusieurs d'entre eux ont atteint le Top 10 mondial.

La communication autour de l'activité sur les réseaux sociaux et notamment les reportages TV diffusés pour le grand public sont de plus en plus fréquents et sont un excellent moyen de promouvoir l'activité, encore faut-il que les spectateurs intéressés trouvent facilement sur le terrain une structure pour les accompagner dans la pratique ! Faire du développement sans avoir les moyens d'accueillir du public semble contre-productif.

Poursuivre la mutualisation de l'équipement nécessaire aux organisations de compétition : selon le club organisateur les moyens en matériel et équipement varient.

Poursuivre l'effort de développement en continuant de proposer le waveski dans les formules de stages des clubs

L'outil informatique pour la gestion des compétitions et la mise à jour des classements et résultats sur le site internet FFCK est utilisé systématiquement, ainsi que depuis peu le système de notation qui permet de donner en temps réel les scores et de faire vivre le site.

Le cahier des charges pour organiser une manifestation est disponible à tous mais les nouveaux organisateurs ne se bousculent pas pour prendre en charge un tel événement avec une problématique environnementale de plus en plus contraignante.

Il est donc important pour le futur de notre discipline, de continuer de s'investir dans les régions afin de mieux mutualiser le schéma de développement cohérent de toutes les pratiques de la pagaie, moteur de notre activité.

Nous pagayons tous vers la même chose : le plaisir de se retrouver sur des sites magnifiques avec des joies et des peines partagées et de grandes émotions.

Thierry MOURAUD



Commission de discipline 1ère instance



Didier BOUCHER

La fin de cette olympiade 2020 reste attachée au souvenir de Vincent BLANCHET, ce grand monsieur du canoë-kayak en France.

Vincent a été le précurseur du développement du kayak polo. Il intégrera dès 2005 l'exécutif de la fédération. Il occupera la fonction de vice-président pendant douze années avant d'assurer la présidence du conseil fédéral jusqu'en 2016, et président de la commission de discipline 1^{ère} instance jusqu'à ce matin de juillet où il nous a quittés.

Bénévole jusqu'au bout, passionné, rigoureux, toujours souriant et de bonne humeur, il aimait partager des moments conviviaux.

Vincent est parti trop tôt, mais nous conserverons de lui le souvenir de quelqu'un d'attachant, de généreux et compétent.

Au cours de l'année 2020, à la demande du bureau exécutif, la commission de discipline 1^{ère} instance a été saisie six fois (dont une affaire toujours en cours) pour des faits graves :

- * Une première fois en mars pour harcèlement sur mineur
- * Deux dossiers en avril. L'un pour encadrement illégitime de mineurs, le second pour harcèlement et bashing. Un des dossiers a fait l'objet d'un appel.
- * En décembre, deux dossiers pour actes de violences sexuelles et un dossier en cours pour comportement inadapté à l'égard d'adolescents.

Madame la Ministre des Sports a souhaité accélérer la mise en place du dispositif violences sexistes ou sexuelles dans le monde du sport. Notre Fédération est très attentive à cette question et agit selon trois axes :

- la prévention
- le contrôle et le signalement
- et enfin, les procédures disciplinaires

Des réponses commencent à être apportées : une plaquette de sensibilisation a été largement diffusée à nos clubs et comités. Une adresse de signalement a été créée : stopviolences@ffck.org

Les cadres techniques ont été sensibilisés et formés à cette question avec l'association "colosse aux pieds d'argile". Une cellule a été mise en place afin de recueillir et de traiter les cas qui pourraient nous parvenir.

La commission de discipline 1^{ère} instance remercie celles et ceux qui lui ont apporté leur concours comme Margaux, Thomas, Alexandra et Lucas qui ont su instruire en toute impartialité des dossiers très sensibles, ce qui lui a permis de statuer en parfaite connaissance de cause. Et là je voudrais saluer et remercier Pascale et Véronique pour leur engagement et implication au sein de la commission.

Pour Vincent BLANCHET
Didier BOUCHER

Compte rendu commission formation



Samuel BONVALET

L'année écoulée, si particulière soit-elle, clôt l'olympiade 2016-2020. Une olympiade qui aura été l'occasion d'une véritable montée en puissance de notre commission et des situations de formations proposées. Une olympiade définie par les axes du projet fédéral pour la stratégie de formation. Ces axes sont une nouvelle fois rappelés ci-dessous :

- Disposer d'une filière de formation propre à la FFCK afin de sécuriser la filière de formation
- Animer un système de formation garant de l'identité de la fédération : performance et pleine nature
- Positionner la FFCK comme un acteur légitime dans la formation aux sports de pagaie

La stratégie de formation est restée structurée en 4 thématiques qui se sont inscrites dans le projet fédéral comme l'explique le schéma suivant :



- Axe 1 : Education et sports de pagaie
- Axe 2 : Formation et performance sportive
- Axe 3 : Professionalisation des structures membres et des comités
- Axe 4 : Formation et stratégie de développement

Axe 1 : Education et sports de pagaie

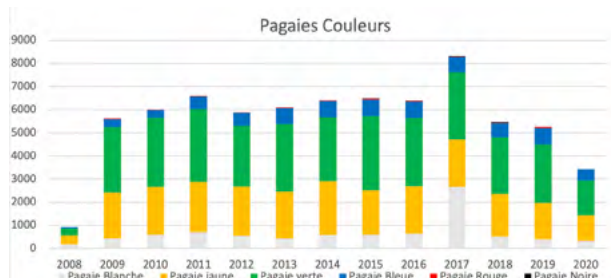
Durant l'année 2020, la Commission Nationale Enseignement et Formation a, malgré tout, délivré 1094 Pagaies Jaunes (-479 par rapport à 2019), 1500 Pagaies Vertes (-1028), 500

Pagaies Bleues (-209) mais 0 Pagaies Rouges (- 39) et 0 Pagaies Noires (-3).

Si les statistiques des Pagaies Couleurs depuis 2008, confirment :

- un essoufflement relatif sur les dernières années, accentué par la situation sanitaire en 2020

- un très faible nombre de Pagaies Rouges et Noires délivrées,



Le nouveau dispositif Pagaies Couleurs, finalisé sur l'année 2020 et opérationnel depuis le 12 janvier 2021, devra permettre d'inverser les tendances avec comme objectif principal que chaque licencié.e de notre fédération possède une certification évolutive de ses progressions en lien avec son niveau réel, dans ses embarcations habituelles de pratique.

Un moment convivial de lancement du nouveau dispositif avait été imaginé pour le mois de novembre au siège de notre fédération mais aussi en région au sein de plusieurs clubs ou comités départementaux supports.



Malheureusement, les exigences de protection sanitaire n'ont pas pu permettre ce temps dédié. Il faut toutefois constater l'intérêt porté à ce nouveau dispositif par le nombre conséquent de cadres certificateurs et certificatrices, ainsi que de dirigeants et dirigeantes de structures, présents et présentes lors des webinaires co-présentés avec Benoît LEHUEDE, Nicolas PARGUEL et Rémi FRANCOIS aux mois de novembre et décembre. Je remercie particulièrement chacune et chacun des participants et invite celles et ceux qui n'auraient pas pu nous rejoindre à regarder l'enregistrement alors effectué, ainsi qu'à consulter les différents documents mis en ligne sur le site fédéral.



Une première pierre est posée, le dispositif doit maintenant continuer de se déployer durant cette nouvelle olympiade avec notamment des formations de certificateurs en régions, la construction d'outils pédagogiques complémentaires, le lancement de nouvelles habitations de Pagaies Rouges et Noires, l'intégration des Pagaies Couleurs dans la future application numérique « pratiquants.es ».

Je tiens, dès lors, à remercier l'ensemble des personnes sollicitées à plus ou moins grande échelle pour les réflexions et la mise en place de ce nouveau dispositif et, en particulier, les différents experts et les différentes expertes qui se sont impliqués, à la fois en réunions mais également seuls.es face à leurs écrans, pour la rédaction des contenus de formations et d'évaluations afin d'obtenir des grilles de compétences efficaces pour chacun de nos supports de pratique puis chacune de nos disciplines.

L'habituelle rencontre des acteurs de la formation des différents pays utilisant Europaddlepass (EPP) a, malgré tout, pu avoir lieu cette année, et en deux temps qui plus est. Au premier, à Helsinki les 12 et 13 mars, nous étions représentés par Benoît LEHUEDE, responsable du service formation ; au second, les 24 et 25 septembre, de manière distancielle, Benoît était alors accompagné de Caroline LOIR et de Nicolas PARGUEL. Je les remercie tous trois pour leur implication nécessitant une bonne maîtrise de la langue de Shakespeare !

Le samedi 21 novembre au matin un groupe de travail, composé de formateurs et formatrices ainsi que de dirigeants et dirigeantes, a pu se réunir à distance pour partager les travaux et recueillir les avis sur les contenus développés en faveur du futur dispositif « Pagaies Couleurs Jeunes ». Le fait que Nicolas PARGUEL soit, au sein du service formation, à la fois en charge de ce dispositif et de celui des Pagaies Couleurs tout public permettra de favoriser le nécessaire lien entre ces deux dispositifs complémentaires.

Cette année cependant, le séminaire d'enseignant-es expert-es spécialistes du canoë kayak n'a pas pu se dérouler. Nous espérons que ce rendez-vous pourra se tenir de nouveau en 2021.

Les actions menées auprès des publics scolaires et universitaires ont elles aussi été impactées par la situation pandémique et il nous est difficile d'en tirer un bilan pour cette année. Les supports sont toutefois en place afin de permettre une utilisation plus importante dès que possible, en particulier à travers l'opération Planète Kayak où 11 structures seraient, malgré tout, parvenues, cette année, à maintenir leur engagement. Il s'agit notamment de lieux où des professeurs d'EPS sont également Brevet d'État de Canoë Kayak, dirigeants, dirigeantes de clubs ou fortement impliqués dans l'activité.

Nous sommes également conscients qu'un conventionnement avec la conférence des Doyens, Doyennes et Directeurs, Directrices de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) facilitera les passerelles entre nos formations fédérales et les formations universitaires.

Les formations Pagaie Fit et Pagaie Santé créées et proposées en 2019, trouvent toute leur pertinence en 2020. En effet, concernant Pagaie Fit, il y a eu 13 certifiés et certifiées en 2019 et, malgré tout, 18 certifiés et certifiées en 2020. Pagaie Santé a permis de certifier 23 personnes en 2019, 25 en 2020

et 3 sessions sont déjà programmées en 2021, les demandes en région sont de plus en plus importantes.



Je rappelle à toutes et tous pour mémoire :

Educateur / Educatrice Pagaie Fit : Il s'agit d'une formation de quatorze heures, principalement théorique, dont l'objectif est de permettre à un encadrant, une encadrante, d'acquérir les compétences pour parvenir à améliorer la forme physique et le bien être des pratiquants et pratiquantes.

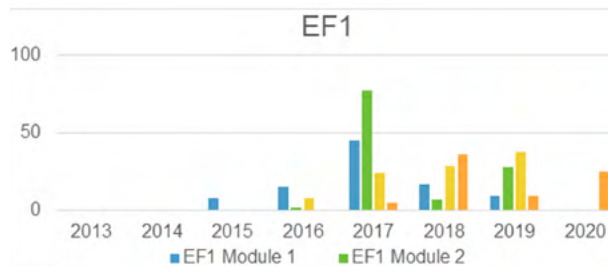
Educateur / Educatrice Pagaie Santé : Il s'agit d'une formation construite par le Comité Pagaie Santé, Rosalie KEMPF et Caroline LOIR que je remercie pour leur engagement. Cette qualification permet de mobiliser les activités de pagaie pour un public spécifique porteur de maladies chroniques ou d'affections de longue durée. Elle apporte les compétences nécessaires à l'encadrement du public cible sur les plans pédagogiques et opérationnels. La formation est reconnue par le CNOSF et est publiée au Journal Officiel par l'arrêté du 8 novembre 2018 relatif à la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activités physiques adaptées prescrites par le médecin traitant à des patients et patientes atteints d'une affection longue durée. Cette formation permet au club d'accéder au réseau « Sport-santé bien-être », d'accéder aux aides des Agences Régionales de Santé et de devenir « Club Pagaie Santé de la FFCK ».

Axe 2 : Formation et performance sportive

Nous constatons avec satisfaction que plusieurs Pôles Espoirs parviennent à mettre en place des formations fédérales à destination des jeunes accueillis dans ces structures. C'est un véritable complément et nous encourageons les structures qui le peuvent à continuer cette action ou à s'y engager si tel n'est pas déjà le cas.

En 2016, la FFCK a défini son « Parcours de Formation des Entraîneurs » qui s'appuie sur 3 niveaux de diplômes (Entraîneur Fédéral 1, 2 et 3). La formation Entraîneur Fédéral 3ème degré a été créée cette année mais, malheureusement, elle n'a pas été mise en place.

Concernant l'Entraîneur Fédéral 1, depuis sa création, il y a eu 403 participations à l'un des modules. Ceci concerne 231 personnes dont 15 ont été certifiées puisqu'elles ont validé les quatre modules. 15 autres ont bien participé aux quatre modules mais ne sont pas diplômées MFPC. Cela ne permet pas de les certifier EF1.



Si cet EF1 a fonctionné en 2017 lors de son lancement, en 2018 et 2019 peu de formations ont été organisées. En 2020 elles ont été complètement mises de côté.

Pour autant les CREF font remonter des temps de formation sur la thématique de l'entraînement. Ces formations sont organisées au sein des actions de l'ETR avec un public de cadres de clubs. Il est important qu'elles puissent être labellisées.

Dans son ensemble, j'y reviens, il faut reconnaître que cette filière entraîneur a été sacrifiée en 2020, seules deux formations ont été organisées, l'une par Nathalie GASTINEAU, l'autre par Pierre DEVAUX et je les en remercie. Ces formations concernaient le module 4 traitant des relations aux sportifs. Les autres modules envisagés ont été annulés faute de participants ou bien reportés ou encore déprogrammés. Il nous faudra envisager d'accentuer l'implication fédérale sur cette formation lors de la prochaine olympiade.

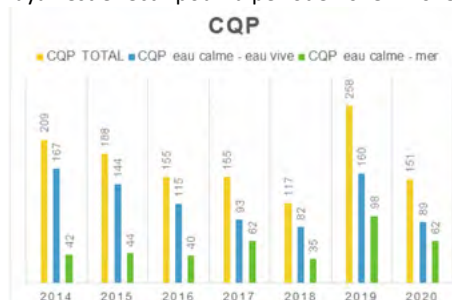
En revanche, 2 entraîneurs nationaux, identifiés par le Directeur Technique National, ont accédé au DES performance sportive ouvert en 2020 en partenariat avec l'INSEP. Félicitations à eux. Je tenais à remercier Sylvain CURINIER, Thibault DELAUNAY, Pierre DEVAUX et Nathalie GASTINEAU qui sont intervenus sur ces formations.

Je tenais cette année encore, au sein de cet axe, à mettre en lumière les formateurs et formatrices de juges et arbitres des différentes disciplines que compte notre fédération. La performance sportive dépend des qualités de chaque athlète, de ses entraînements et donc du cadre qui les conduit mais également de la justesse et de la rigueur portée au chronométrage, à l'observation, à la réflexion et à la sagacité propre à tout jugement. Je remercie en cela la commission sportive et les commissions nationales d'activités en lien avec la commission nationale des juges et des arbitres.

Axe 3 : Professionnalisation des structures membres et des comités

La FFCK mène une politique de développement des sports de pagaie qui s'appuie sur un effort de professionnalisation des structures membres.

Je rappelle que le renouvellement de la demande de délégation du Certificat de Qualification Professionnel Moniteur de Canoë Kayak est effectif pour la période 2018 – 2023.



Ce renouvellement répond à un réel besoin, confirmé par la hausse de 120 % du nombre de certifiés en 2019 et, malgré tout, un retour aux effectifs habituels de certifiés, en cette année particulière. Il est possible de se demander si, sans crise sanitaire, le nombre de CQP délivrés en 2020 n'aurait pas été, à minima équivalent, et peut-être supérieur, à celui de 2019. Un véritable essor qui m'incite à féliciter le service formation professionnalisation qui, en lien avec les comités régionaux et de nombreux cadres techniques, a réalisé un important travail commun pour que les journées de formation théorique du CQP court puissent être organisées de manière distancielle.

Cet essor ne peut toutefois pallier le fait que de nombreuses structures ont encore des difficultés à recruter un salarié permanent. Il est criant que le volume de diplômés d'état ne correspond pas aux besoins de l'ensemble de nos structures. Il nous faudra sans doute, là encore, nous rapprocher davantage des formations universitaires pour commencer à combler ce manque.

On note actuellement deux organismes de formation habilités pour la mise en œuvre des CQP longs :

Nautisme en Bretagne et le Centre Régional de Formation Canoë-Kayak, Sports d'eau vive et animation situé à L'Argentière La Bessée. Il existe aussi un CQP long porté par le Comité Régional de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie Haut-de-France. Il sera important de maintenir les liaisons avec ces organismes durant les quatre prochaines années.

Notre commission travaille d'ores et déjà, en lien total avec les instances fédérales, pour que s'envisagent à échéance 2022 deux nouvelles certifications professionnelles : un CQP Moniteur eau calme pour toutes les disciplines de pagaie et un CQP rafting et nage en eau vive. Ces actions répondent à un besoin accru d'emplois saisonniers et à une stratégie d'ouverture de notre fédération.

La formation DES Direction de structure et de projet s'est concrétisée pour la seconde année consécutive. Neuf personnes en sont ressorties diplômées en 2020 et 12 autres sont actuellement en cours de formation. Destinée à des cadres responsables de structures ou agents des instances déconcentrées, cette formation permet à chacun et chacune d'augmenter ses compétences sur des thématiques variées : communication, gestion de projet, management, analyse financière, sociologie des pratiques de pleine nature...



Concernant le domaine financier, nous rappelons que, dans le cadre des financements « PSF », peu de structures font des demandes pour des actions de formation. Les responsables des comités régionaux et plus particulièrement les Président.e.s de Commissions Régionales Enseignement et Formation doivent se souvenir qu'il s'agit là d'un axe possible de financement qu'il est bon de savoir utiliser. Par ailleurs, les financements Afdas pour 2021 répondent à un fonctionnement habituel mais les fonds de branche seront très certainement diminués et il sera nécessaire d'effectuer les demandes de financement avant l'été ou de recourir à d'autres dispositifs de financement.

Axe 4 : Formation et stratégie de développement

Bien entendu, le portage des formations Equipe Technique Régionale, les formations professionnelles continues, les CQP, les formations d'entraîneurs via l'organisme de formation de la Fédération Française de Canoë Kayak a été effectué cette année encore car effectivement, depuis 1998, la FFCK dispose de son organisme de formation professionnelle.

La construction du nouveau siège fédéral sur le site des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, à Vaires-sur-Marne, va permettre d'y implanter également l'Institut National de Formation de la FFCK. Le Bureau National Enseignement et Formation prend pleinement la mesure de l'enjeu ici offert et reste conscient de l'intérêt de ce lieu pour développer l'organisme de formation fédéral afin d'accompagner la mise en œuvre du projet de développement de la Fédération et du projet fédéral de performance. La réflexion concernant la création de cet institut s'amplifie toujours lors de chacune de nos réunions.

Dans l'attente de ce lieu, la formation des dirigeants-es et cadres reste primordiale afin d'accompagner de manière performante le développement des clubs et des comités, pour que les compétences de chacun-e s'élevont, que les rôles se développent et se structurent de manière complémentaire.



Malgré des difficultés rencontrées en raison de la pandémie, les Commissions Régionales Enseignement et Formation ont tout de même gardé la volonté de maintenir des actions de formation pour conserver la filière habituelle allant de l'AFMPC au CQP.

Les interventions pédagogiques ont été repensées : des sessions distancielles ont été mises en place et des contenus théoriques de formation ont été envoyés en amont, l'intégration d'outils numériques dans les formations et certifications a été repensé. Cependant, la crise sanitaire a somme toute engendré d'importantes difficultés : des reports, des

étalements ou des annulations de formations programmées. Souvent, certains prérequis nécessaires pour accéder aux certifications n'avaient pas pu être validés préalablement : niveau de pagaies couleurs et certifications PSC1 en particulier. Il a également été constaté une baisse de la motivation des stagiaires du fait de nombreux reports et du climat anxio-gène ambiant. Cet ensemble de circonstances pourrait engendrer un manque de CQP à l'été 2022. Nous devons réfléchir au moyen de pallier cela.



Par ailleurs, les commissions régionales ont exprimé le besoin de formations de formateurs ainsi que d'accompagnements concernant les outils numériques.

A ce sujet, le développement du catalogue des formations en ligne, disponible sur la plateforme de formation E-learning, créée en 2019, est un objectif capital pour notre commission. Le 27 mars 2021, à Vaires sur Marne, une formation doit avoir lieu sous la houlette de Sylvie BARATHIEU.

L'actualisation et la réédition du Mémento de la Monitrice et du Moniteur de Canoë Kayak et Sports de Pagaie s'avère aujourd'hui nécessaire. Elle sera effective au printemps 2021.

Deux nouvelles certifications fédérales ont été créés en 2020 pour une mise en application en 2021 : le diplôme de Moniteur Fédéral eau calme pour lequel je suis reconnaissant aux différents cadres de clubs contactés afin d'échanger à son sujet et le diplôme de Guide Fédéral pour chacun de nos trois milieux de pratique : l'eau calme, l'eau vive et la mer. Quant à ce dernier, il m'appartient de remercier vivement Antoine DUCOURET qui a travaillé avec acharnement sur son contenu et le déroulement possiblement envisageable. Comme prévu, la formation sera construite autour de blocs de compétences

et sera très liée aux Pagaies Couleurs ce qui permettra d'assurer un niveau de navigation élevé au guide stagiaire. Cette formation comprendra également un temps d'alternance pédagogique entre le centre de formation, lieu du stage, et le club du stagiaire où il devra organiser une sortie en itinérance.



CATALOGUE DES FORMATIONS FEDERALES 2020 - 2021



FEDERATION FRANÇAISE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE

Je le rappelle chaque année, le Catalogue des formations fédérales est un recueil important, il doit être mis à la disposition du plus grand nombre dans l'ensemble de nos structures et son accès via le site internet fédéral rappelé dès que la possibilité en est offerte.

Celui-ci sera prochainement complété par la Création d'un module de formation et de sensibilisation aux questions relatives aux violences sexuelles et sexistes ainsi qu'aux radicalisations.



Enfin, afin d'améliorer la formation de l'ensemble de nos cadres et, par exemple, les liens avec les tuteurs, il semble important d'encourager les comités régionaux à ce que puissent se développer sur les territoires, des Equipes Pédagogiques Régionales véritables pendant didactiques des Equipes Techniques Régionales.

C'est, cette année encore, avec beaucoup de ferveur qu'au terme de ce rapport et pour toutes ces actions, je tiens à remercier les membres du Bureau Enseignement Formation, pleinement investis dans leurs missions, soucieux de nombreuses réflexions, propositions et d'échanges. Cette année, c'est à minima une réunion par mois qui a permis à

cette équipe de se retrouver, à distance, attentif chacun.e derrière son écran, afin d'apporter sa contribution à l'avancement des travaux.

Je souhaite rendre ici un hommage important à Stéphane DABLIN membre de notre Bureau Enseignement Formation depuis 2002, ayant assuré la charge de Président délégué de cette commission nationale de 2006 à 2008. Très investi dans l'ensemble des travaux de la commission et en particulier sur les dossiers des Pagaies Couleurs, de la formation des dirigeants et du diplôme de guide, Stéphane a souhaité prendre un peu de recul dorénavant mais nous a assurés de son soutien et de sa disponibilité si nous souhaitons l'inviter lors de travaux spécifiques. Il reste par ailleurs Président de la Commission Régionale Enseignement Formation en Île-de-France. Doté de compétences informatiques importantes à nos échanges, Stéphane a su, durant ces dix-huit années, prendre part de manière posée et réfléchie aux avancées que notre commission souhaitait mettre en place. C'est ce véritable investissement bénévole, totalement désintéressé, que je souhaitais ici vivement souligner. Merci pour tout cela Stéphane.

Cet investissement est un modèle que l'ensemble des Membres du Bureau Enseignement Formation essaie de suivre. Ces membres sont : Sylvie BARATHIEU, déléguée sur la formation des dirigeants, la professionnalisation et le E-learning ; Rémi FRANCOIS, délégué sur le dispositif Pagaies Couleurs, la rénovation de la filière de formation et le guide fédéral ; Juan GUERRERO, délégué sur l'accessibilité des formations et des diplômes aux personnes handicapées, la formation des juges et arbitres, celle des entraîneurs.

Très prochainement, Maiwenn LE FLOC'H et Guillaume VILAIN devraient venir compléter ce Bureau National. Deux nouvelles recrues auxquelles j'accorde déjà toute ma confiance, mes espoirs et mon soutien.

Je n'oublie pas Didier CHAVRIER, Vice-Président Fédéral en charge de l'Enseignement, de la Formation et de la Professionnalisation qui assure la cohérence des travaux effectués au regard des orientations politiques données par le Bureau Exécutif de notre fédération.

Je souhaite la bienvenue à Philippe BRETZNER, correspondant du Conseil Fédéral auprès de notre commission. Il nous sera volontiers possible d'échanger à l'issue des transmissions des comptes-rendus de nos réunions de Bureau National approuvés par le Bureau Exécutif.



J'ai une pensée sincère pour mes homologues, Présidents, Secrétaires, Responsables des autres commissions nationales. Il reste d'actualité que l'ensemble des commissions continuera de déployer son maximum pour que se mette en place au mieux le nouveau dispositif Pagaies Couleurs au sein de toutes nos disciplines.

Je dois également saluer le travail et l'implication de :

Céline RECULET, Directrice Technique Nationale Adjointe en charge du développement et de la formation, Benoît LEHUEDE, Responsable du service formation, Stéphanie TRANEL, Amélie PALASZ, Caroline LOIR, Pierre DEVAUX et Nicolas PARGUEL qui nous rejoignent ponctuellement lors des Bureaux Enseignement Formation.

Ce véritable service qui œuvre pour notre commission au quotidien s'est révélé performant par la montée en compétence de nos actions.

Je salue le collectif des cadres techniques qui œuvre sur le terrain des apprentissages et de la formation tout au long de l'année en symbiose avec les président-es de commissions régionales enseignement et formation.

Enfin, je remercie le Président Fédéral Jean ZOUNGRANA, son équipe et son Directeur Technique National, Ludovic ROYE, pour la confiance qu'ils nous portent et la complémentarité qui saura continuer d'être la nôtre durant cette nouvelle olympiade.



Enseigner, former, enseigner, former, enseigner... prendre un peu de recul, rebondir ... pour imaginer comment mieux enseigner et former.

Tout un programme sur lequel nous devons, malgré tout, ne pas nous arrêter de lever le masque.

Samuel BONVALET

Rapport d'activité de la commission nationale espaces, sites, itinéraires et navigation durable



Georges DANTIN

Au cours de cette saison 2020, chaotique en raison du contexte sanitaire, la commission s'est attachée à finaliser diverses actions inscrites dans sa feuille de route, tout en assurant ses missions de fond.

Notre commission a donc poursuivi son travail de positionnement de la FFCK en tant qu'acteur de l'Eau et de la Biodiversité, et assuré la représentation de FFCK dans ces domaines **au niveau national** :

- au Comité National de l'Eau (CNE), et dans sa commission réglementation, avec moi-même ;
- au Comité National de la Biodiversité (CNB), avec Rosine Tisserand, et dans ses commissions n°4 Politique biodiversité Rosine et n°3 Aires et espèces protégées, en complémentarité avec Antoine Dubost ; à noter qu'en cours de saison Rosine a souhaité passer suppléante, au profit de Philippe Caillebotte ; un grand merci à elle pour ce travail de représentation.

Pour mémoire, ces instances sont chargées de recueillir les contributions de ses membres sur des projets de loi ou réglementation ou orientations politiques en matière de gestion et de préservation de l'eau et de la biodiversité, afin de produire des avis au Gouvernement.

Au niveau interrégional, la FFCK a été représentée dans 4 des 6 **Comités de Bassin (CB)** de métropole :

- CB Loire Bretagne (Michel Vendrot),
- CB Seine Normandie (Lucien Chaise) ;
- CB Rhône Méditerranée (Philippe Caillebotte) ;
- CB Adour Garonne (Bastien Dantin) ;

et dans deux des quatre **Conseils Maritimes de Façade (CMF)** : Sud-Atlantique (Marie DUVAL) et Méditerranée qui englobe le littoral d'Occitanie (Pierre Alain Pointurier + Arnaud Pitman).

Notre présence et notre participation assidue à ces instances et au CNE ont notamment permis d'obtenir une représentation dans les six comités de bassin de métropole pour le prochain mandat 2021/2027. Les quatre membres sortants ont été récemment confirmés, et Eric Louis, en Rhin/Meuse et Daniel

Renard, en Artois/Picardie viennent d'y faire leurs entrées.

Le bilan établi par la commission, lors de la plénière, a fait apparaître la nécessité d'être représenté dans les instances de l'eau et de la biodiversité dans les instances d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Mayotte), et **régionales en métropole** (Comités Régionaux de la Biodiversité et Agences Régionales pour la Biodiversité).

Au niveau local, notre volonté de recenser les représentants siégeant au nom de la FFCK dans diverses instances traitant de l'Eau ou de la Biodiversité (CLE des SAGE, Contrats de Rivière, Comité de pilotage de sites Natura 2000 ...) n'a pas réellement abouti. Ce sera l'un des enjeux de la prochaine olympiade.

En 2020, notre commission a finalisé plusieurs actions de longue haleine :

- Le **Mémento juridique** rénové et la **Doctrine ESIND** sont en phase de publication ; la thématique mer y reste toujours à perfectionner ;
- Le **réseau des Gardiens de la Rivière** est prêt à être déployé ; le recensement des référents reste encore à constituer ;
- **Amélioration de notre identification au sein du ministère de l'écologie** et liens tissés avec ministère de la mer et celui du tourisme (conséquence positive de la crise COVID du rôle de nos activités lors des vacances estivales 2020) ;
- **Mutualisation des expériences et des pistes d'actions** entre nos représentants dans les comités de bassins, pour établir une plateforme commune **pour la prise en compte de nos activités dans les prochains Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022/2027** (SDAGE), à finaliser pour mars 2021 ;
- **Reprise fin 2020 des actions de formation ESIND** ; elles devraient être intensifiées en 2021.
- **Contribution à l'évolution du volet environnement de Pagaies Couleurs** : travail en inter-commission qui reste à poursuivre (notamment pour PC rouges et noires).

D'autres actions ont été poursuivies pour être finalisées en 2021 :

- **Web SIG en cours de déploiement** : il devrait permettre d'améliorer notre visibilité et notre efficacité ; reste toujours un gros manque dans la remontée des informations et données ;
- Mise en place de la gouvernance ESIND par bassins (approche inter-régionale) et recherche de financement par les Agences de l'Eau ;
- Valorisation cartographique de l'inventaire des obstacles à la navigation réalisé par les CD et les clubs, sur la base du ROE et de la LEMA 2006 ;
- Recensement des référents ESIND, pour mise en place des réseaux national et régionaux ESIND ;
- Convention à établir avec des partenaires extérieurs.

La thématique de la redevance de l'accès à l'eau n'a pas été traitée, mais elle reste toujours en réflexion.

Au cours de l'olympiade, est également à noter la création du Bureau d'études axé sur la problématique équipements.

En 2020, sur cette base, et dans la perspective d'unifier dans une même approche technique la question du développement territorial, celle des équipements, et les autres thématiques d'ESIND, **la création d'un nouveau service unifié a été amorcée.**

La volonté d'une relation plus étroite avec les acteurs du territoire doit conduire vers son organisation en Bassins Versants, selon 3 axes : stratégie, ingénierie, production réglementaire.

Le service sera présenté pour validation au Conseil des Territoires.

Pour la commission, cette fin d'olympiade est marquée à la fois par une rupture et une continuité.

Bernard Durore, ancien président, puis référent BEX ESIND a souhaité prendre du recul.

Qu'il soit remercié ici de tout le travail accompli ; grâce à lui et à l'appui de Jean et de son équipe, la commission a pu retrouver une ambiance de confiance pour mener ses missions dans la sérénité.

Toutes ces réalisations n'ont également été possibles que grâce à l'appui et la complicité de techniciens motivés du siège, avec Antoine Dubost, renforcé par Dominique Massicot (Service juridique et réglementaire - Espaces, Sites et Itinéraires de Navigation Durable), sous la direction bienveillante et confiante de Céline Reculet, et de façon plus générale de la DTN.

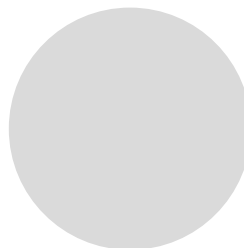
Suite à l'AG électorale de décembre, au cours de laquelle j'ai rejoint l'équipe de Jean, je quitte donc la présidence pour remplacer Bernard au BEX, mais toujours pour accompagner les travaux de cette commission.

Lors de la plénière de janvier, la majeure partie de l'équipe, fidèle et soudée, du bureau de la CESIND que j'ai animé, est restée en place et je tiens à les en remercier : François Chevrier, Yves Lecaude, Claude Rose, Rosine Tisserand, Lucien Chaise, Bastien Dantin, Michel Vendrot, de même que Georges Le Pallec (au nom du Conseil Fédéral). Christine Moratelli a souhaité arrêter et nous la remercions de ce beau bout de chemin parcouru ensemble ; elle va être remplacée par Nina Moreau. Du fait de leurs récentes nominations aux Comités de Bassin Rhin/Meuse et Artois/Picardie, Eric Louis et Daniel Renard viennent également rejoindre ce bureau élargi, avec des représentants de Comités de Façades, Marie Duval, Pierre-Alain Pointurier.

Philippe Caillebotte, élu à l'unanimité, présidera désormais la commission dans la continuité, mais en y apportant sa touche personnelle et sa volonté de mieux y associer les référents des régions.

Georges DANTIN

Rapport de la commission MiniPag



Frédérique MERLE

Petit historique

La Commission Nationale Jeunes (C.N.J.) est née en Novembre 2019, avec Mr Jean-Louis LEROUX à la Présidence. Les 3 premières années furent des années de questionnements, eu égard au cahier des charges fédéral exhaustif, avec comme exemples de questions :

- Où se situe la commission nationale jeune vis-à-vis des autres commissions nationales ?
- Comment définir le mot « Jeune » à la FFCK ?
- Quelle formation pour les « jeunes » ?
- Quelle place pour les baby ? Quelle forme de pratiques ? Quelles conditions ?
- ...

Mais ces 3 années ont également vu l'avancée de travaux concernant certaines thématiques, notamment :

- Les Pagaies Couleurs font-elles parties des outils pour les jeunes ?
- Quelle forme de bateaux pour les jeunes ?

En Janvier 2020, suite à la démission de M. LEROUX, Mme MERLE accepte d'assurer l'intérim de la Présidence, notamment suite aux travaux d'un groupe de réflexion, animé par M. Thibaut DELAUNAY, qui s'est réuni très régulièrement pendant le confinement.

Suite à ce groupe de travail, la Commission Nationale Jeunes est relancée avec ses anciens membres et appuyée par de nos nouveaux représentants de la F.F.C.K qui lui apporte son soutien. La réflexion est alors ciblée autour des thèmes suivants :

- Définition du champ de compétence de la commission,
- Age, niveau technique du pratiquant, licence, ...,
- Changement de nom de la commission afin de répondre au mieux au nouveau cadrage du public cible. Le mot « jeune » ayant un sens trop large,
- Modification de l'appellation de la CNJ devenue CNMINIPAG (C.N.M.P),
- Définition d'actions,
- Enjeux et formats d'animations : pas de compétitions,
- Concertation avec les représentants des Régions (besoins, spécificité des territoires, ...),

- Elaboration et principe d'une finalité nationale (philosophie et objectifs),
- Propositions d'actions et appel de candidatures aux territoires pour l'accueil de ce 1er événement national,
- Mise en place d'une enquête sur les attentes des jeunes pratiquants, leurs cadres et leurs parents, grâce à la contribution d'un service civique, en la personne de Gabrielle JACOB

Présentation du projet de l'Olympiade 2024

Le projet de l'Olympiade 2024 n'est à ce jour pas acté du fait d'une Commission en pleine restructuration, en revanche, est rappelé la philosophie des projets de la CNMP : nous adresser à un public qui à ce jour ne trouve pas encore sa place au sein des différentes animations proposées par les différentes commissions et dont l'objectif ici est de leur faire des expériences novatrices et incitatives en vue d'une pratique continuée, d'une fidélisation à la FFCK. D'autre part, il est rappelé plus particulièrement le projet de la 1ère action de la CNMP qui aura lieu du 13 au 16 Mai 2021, à savoir :

- une animation nationale jeunes non compétitive (format propre à chacun des sites)
- des jeunes ciblés comme des U14 : poussin(e)s ou benjamin(e)s indépendamment de la pagaie couleur et des minimes en dehors du circuit national et titulaire de la pagaie blanche ou jaune ou en cours d'acquisition de la pagaie verte
- des jeunes titulaires d'un titre de 3 mois à 1 an (loisir ou compétition)
- la main laissée directement aux clubs qui pourront s'inscrire directement sur cette action sans phase qualificative préalable

Notre projet est en cours de finalisation et devrait être très prochainement déposé sur le site de la FFCK. Pour rappel, une équipe étant constituée par 6 personnes : 4 jeunes selon les critères précédemment annoncés + 1 jeune coach (cadet ou junior, indépendamment de sa pagaie couleur et éventuellement A.M.F.P.C. Ou M.F.P.C.) + 1 accompagnateur (parent, bénévole, cadre, ...). Chacun d'entre eux devant être titulaire d'un titre auprès de la F.F.C.K. (possibilité d'un titre de 1j renouvelable pour la personne accompagnant). Par ailleurs, afin de pouvoir répondre aux contraintes de composition des équipes, les équipes peuvent être composées à partir de jeunes issus de différents clubs (identité club, inter-clubs, départementale, ...).

Quant au site qui accueillera ce 1er événement, nous avons eu à débattre sur les 4 belles candidatures qui ont été déposées par les territoires. Au final, le site du Salagou présenté par le CD 34 a retenu notre attention. Toutefois, le site proposé par le CD 56 a également retenu notre attention. C'est la raison pour laquelle, après avis favorable du BEX, nous avons validé l'hypothèse de réaliser cette action en parallèle (même date) sur ces 2 sites. Une communication sur le fil d'actualité de la FFCK a déjà été réalisée le 02 Février 2021. D'ici fin Février, la fiche d'inscription pour les équipes devrait être accessible, avec un lancement des inscriptions fixé au 01 Mars et un dépôt des inscriptions à l'adresse suivante : inscription-minipag@ffck.org. Chaque équipe ayant le libre choix de son site, indépendamment de son implantation géographique. Fin Mars/début Avril, une communication sur le programme des activités spécifiques à chacun des 2 sites sera mis en ligne. En attendant, pour tous

renseignements complémentaires, si besoin, n'hésitez pas à joindre les membres de la C.N.M.P., à l'adresse suivante : cn-minipag@ffck.org.

Ceci étant, nous profitons de l'opportunité qui nous est ici offerte pour réaffirmer le positionnement de la C.N.M.P. qui se veut une Commission non concurrentielle des autres commissions, mais bien au contraire complémentaire, répondant à un besoin qui émane du terrain, voire même une véritable passerelle entre les différents activités proposées au sein de la F.F.C.K, c'est à dire en suscitant des vocations de kayakistes avertis pour une pratique autonome, de compétiteurs, de bénévoles au sein des structures, de cadres, de professionnels de l'activité, de juges, ... Bref, nous souhaitons constituer une interface visant à contribuer à notre manière à la formation plurielle du jeune pagayeur.

Frédérique MERLE

Rapport d'activité de la commission nationale statutaire des juges et arbitres



Edwige BAKKAUS

L'arbitrage est un élément essentiel du développement de toutes les disciplines du canoë kayak. Le juge/arbitre (JA) est un acteur indispensable des disciplines de compétition. Il est le garant de la bonne application des lois du jeu et assure la bonne tenue des compétitions. Il veille à la sécurité et la santé des compétiteurs sur le terrain.

Le rôle de la commission nationale des juges et arbitres est d'être en soutien aux juges et arbitres de toutes les disciplines compétitives du canoë kayak. A ce titre, elle est notamment membre de la commission sportive.

A tout malheur, il y a quelque chose de bon. Grâce aux confinements liés au COVID19, la commission nationale des juges et arbitres a fait un grand pas au cours de 2020 sur sa feuille de route écrite en 2017.

Pour mémoire, la feuille de route de la CNJA sur la dernière mandature avait pour objectifs principaux de :

- veiller à la promotion et à la valorisation des arbitres et juges dans leurs rôles
- continuer à améliorer la qualité de l'arbitrage
- aider et accompagner les juges internationaux
- aider et accompagner les commissions nationales d'activité vis-à-vis de leur corpus arbitral

En 2020, cinq dossiers ont grandement avancé :

- une attention toute particulière a été portée aux juges internationaux, inscrits ou non sur liste ministérielle. Pour mémoire, depuis 2018, a été systématisée la rédaction de lettre par la FFCK, à destination de leurs employeurs publics et privés. L'objectif est de les inciter à les libérer plus facilement au travers d'autorisation exceptionnelle d'absence ou de mécénat. Par ailleurs, fin 2020, les propositions des juges internationaux à l'ICF et à l'ECA se sont faites en toute transparence. A l'occasion de 4 réunions (2 pour le slalom, 2 pour le marathon et le sprint, une pour les autres disciplines), les critères de choix ont été expliqués par visio aux juges internationaux.

- le nouveau vestiaire commun à tous les juges et arbitres a enfin abouti et est apparu au catalogue de -shop FFCK. Ainsi les juges/arbitres peuvent en acheter tout ou partie. Les premières pièces sont parvenues aux acheteurs fin novembre-décembre 2020. Il est à noter que la FFCK a décidé de fournir une partie du vestiaire aux juges internationaux et aux juges de catégorie A.

- le site internet de la FFCK contient maintenant une page spécifique à l'arbitrage/jugement (sous l'onglet compétition). Il ne reste plus qu'aux référents juges/arbitres de chaque commission nationale d'activité d'alimenter la CNJA de leurs sujets pour la faire vivre.

- afin d'animer le corpus arbitral, la CNJA a organisé de nombreuses visio et avait créé un QCM qui a emporté un vif succès. Quelques chiffres illustrant cette animation

Actions	Participation moyenne	Participation Haute
Conf' Call	34	46
Quiz	100	136
Groupe de Travail	14	22

- depuis le début du mandat, la CNJA avait souhaité mettre en place un e-learning pour le tronc commun afin de libérer de son enseignement les CNA pour leur permettre de se concentrer sur leurs règles spécifiques et la pratique. 2020 a permis de faire un grand pas grâce à la participation à des groupes de travail de 16 personnes, représentant 7 disciplines. Au-delà du fait que cela a marqué l'embryon d'un corps arbitral commun de la FFCK, les apports des modules seront manifestes. Néanmoins, la CNJA n'a pas pu matériellement finaliser dans les temps pour en faire bénéficier les CNA dès le début 2021 contrairement à ce qu'elle pensait. Elle est à la recherche de toute bonne volonté ayant des connaissances en pédagogie pour l'aider.

Comme chaque année, un autre travail important, a nécessité la participation des trois membres du bureau, Maryse Viseur, Philippe Bretzner et moi-même : la rédaction des règles particulières des règlements sportifs. Nos nombreuses propositions ont été discutées avec les Commissions Nationales d'Activité et ont permis d'aboutir à des règles consensuelles. L'élaboration des règles particulières est un travail dense mais extrêmement important pour les athlètes et la saison sportive suivante. En cela, cette mission de corédaction de la CNJA est primordiale et se passe relativement bien grâce à l'écoute active des CNA.

Dernier travail de rédaction effectué par la CNJA : le toilettage de l'annexe 7 Règlement des juges et arbitres. Au-delà de l'amélioration rédactionnelle ou simplificatrice de certains articles, il a été créé la qualité de jeunes officiels et dorénavant le chef des juges/arbitres sur toutes les compétitions toutes disciplines confondues sera appelé identiquement « Juge Arbitre ».

Dernier point, 2020 a vu Maryse Viseur être élue au Conseil d'administration de l'Association française du corps arbitral multisports.

Pour 2021, la CNJA repart avec le même bureau et envisage de travailler essentiellement sur :

- la finalisation du tronc commun de la formation des juges/arbitres par l'intermédiaire d'une formation à distance,
- la promotion du travail des juges/arbitres en créant avec les référents juge/arbitre de chacune des commissions nationales d'activité, les responsables du site internet et de la communication, des pages internet sur le site fédéral
- un renforcement de l'accompagnement des juges internationaux et développer la place de la France dans l'arbitrage international notamment auprès des disciplines olympiques pour préparer les Jeux Olympiques Paris 2024.

Je remercie vivement Philippe Bretzner, Maryse Viseur et tous les juges/arbitres qui nous ont accompagnés dans nos différentes aventures en 2020. J'espère que la dynamique apparue

en 2020 perdue en nous permettant de faire avancer les choses.

Enfin pour finir, je remercie Lionel Fraise, Responsable du Service Animation Sportive ayant pour mission nationale d'accompagner la commission dans ses travaux.

Edwige BAKKAUS

Rapport d'activité de la commission nationale activités de loisirs



Jean-Jacques HAYNE

Fin d'année 2019, la commission avait proposé au BEX une feuille de route pour l'année 2020, celle-ci avait été approuvée le 15 novembre 2019.

Fort de cet accord, nous avons travaillé en suivant cette feuille de route.

Nous devons dans un premier temps élaborer un calendrier loisir, nombreux organisateurs ont inscrit leurs manifestations : plus de 100 en 2020, ce qui prouve que le loisir est une partie très importante de notre fédération.

Parallèlement, François Razimbaud, cadre technique affecté à la commission, a pris des contacts avec une plateforme d'inscription pour faciliter le travail des organisateurs. Ce service devait être expérimenté sur 3 manifestations cette année. C'est une demande forte des organisateurs.

Nous avons envisagé d'identifier et de participer à plusieurs manifestations d'envergure en collaboration avec E-shop, avec stand commun, pour la promotion de la FFCK. Plusieurs membres de la commission s'étaient répartis sur les 3 événements suivants : L'Open Canoë Festival sur la Drome, La Vogu'a Toul, et enfin le Marathon de l'Ardèche.

Également, La commission devait participer au City Paddle Tour, qui comprenait L'Open Océan Racing à Marseille, La Lyon Kayak, et Tokyo vers Paris à Vaires sur Marne au retour des jeux 2020.

Nous devons également réaliser un guide de l'organisateur de manifestations loisirs, celui-ci est toujours en état de gestation.

Pour finir, aussi s'impliquer dans le déploiement des pagayas couleurs.

Malheureusement, l'année 2020, a vu tous nos beaux projets annulés, pour cause de pandémie.

On peut noter des points positifs, à savoir l'augmentation importante des membres agréés, de 40 en 2019 à 76 cette année, malgré les conditions difficiles. L'augmentation de nos licenciés, j'en suis convaincu, passera par les structures agréées. Il faut aussi souligner la bonne fréquentation de nos clubs et structures agréées cet été.

Je remercie tous les membres de la commission pour leur engagement, le cadre technique B. Razimbaud pour leur aide et leur soutien, et Caroline Jehl pour l'interface avec le BEX.

J'ai passé deux années passionnantes à la tête de la commission et je souhaite une pleine réussite au nouveau Président de la CNA.

Jean Jacques HAYNE

Rapport moral de la commission médicale nationale



Dr Philippe GRIPPON



Daniel KOEHLIN

1975-2020

Ces dates pourraient suggérer la durée d'une vie, d'une histoire...qui est pour moi celle du CK.

C'est en partie vrai puisque que, comme une grande partie d'entre vous le savent, je ne suis plus médecin fédéral national de la FFCK, ne m'étant pas représenté au dernier conseil fédéral le 12 décembre dernier.

J'étais le plus ancien membre de ce comité directeur, devenu conseil fédéral.

Toutes les bonnes choses ont une fin et il faut savoir laisser la place lorsqu'on l'estime nécessaire.

Mais c'est aussi en partie faux car ma vie fédérale (certes maintenant limitée), ne sera pas nulle, désirant continuer à intervenir dans mon domaine de prédilection : la médecine et particulièrement celle du-de la sportif-ve.

Ma participation au bureau médical et à celui du comité pagaie santé durera j'espère le plus longtemps possible tant que mon « cortex » (puisque c'est lui qui dirige tout ...) me le permettra.

Après ces quelques lignes marquées tout de même par une certaine émotion.. la rédaction de mon dernier rapport moral de la commission médicale sera un peu singulière :

Le contexte sanitaire de la covid19 (qui a touché de surcroit des membres de notre famille du CK, entre-autre notre ancien président Marcel VENOT) a bouleversé toutes les activités associatives.

Il en est ainsi des activités de nos athlètes, sportifs, pratiquants souvent « cloués sur place » ne pouvant que très peu participer à de rares compétitions, manifestations intermittentes au gré des confinements et couvre-feux.

C'est dans ces périodes que l'importance de la prise en charge psychologique se révèle tout particulièrement.

Le rôle de la commission médicale aura été dans cette période (quand elle fut sollicitée) d'aider les instances fédérales dans l'élaboration des mesures de prévention lors de la reprise de certaines pratiques au déconfinement.

Il n'aura échappé à personne que nos activités de pagaies, de plein air étaient moins touchées que d'autres pratiquées collectivement, dans une atmosphère confinée.

La transmission du virus en « extérieur » est bien sûr entravée, le respect des mesures barrières étant beaucoup plus facile à obtenir : tant mieux pour nos clubs (même si une attention particulière doit être portée dans leurs parties communes).

En ce qui concerne spécifiquement nos athlètes de haut niveau qui seuls-es ont pu conserver la possibilité de s'entraîner (soi-disant normalement ..) , ont pu être sélectionnés pour les JOP de TOKYO décalés d'un an ,la prise en charge médicale et paramédicale fut bien sur délicate

En ce qui concerne l'avenir, à l'aube d'une nouvelle olympiade, un programme d'action

- dans les suites de celui présenté il y a 4ans
- avec les avis du président renouvelé de la commission médicale le **Dr Philippe GRIPPON** et du nouveau Médecin Fédéral national nouvellement élu le **Dr Michel CADET**
- sera élaboré avec en points d'orgue :
 - la poursuite de la présence médicale et paramédicale de qualité auprès de nos athlètes
 - une présence améliorée des médecins fédéraux sur le terrain des manifestations
 - une aide perceptible aux médecins régionaux
 - une implication du corps médical fédéral dans le comité pagaie santé
 - une participation des médecins à la prévention et la lutte contre le dopage
 - sans oublier les aides diverses et variées répondant aux demandes de la FFCK concernant l'aspect médicosportif de la pratique des sports de pagaie (certificats médicaux, surclassements etc..)
 - mais pas que

N'hésitez donc pas à solliciter vos médecins fédéraux en cas de besoin : c'est la meilleure façon de les motiver !

Enfin, dans le contexte sus cité : portez-vous bien, en respectant les mesures barrières anti-virales nécessaires mais malheureusement pas toujours suffisantes.

Dr Daniel KOEHLIN Médecin fédéral national en collaboration avec Dr Philippe GRIPPON Président de la commission médicale

Rapport d'activité du comité pagaie santé



Daniel KOECHLIN

2020 l'année du pire ?

C'est ce que le contexte sanitaire de la Covid19 pourrait faire croire avec son cortège de manifestations annulées en « présentiel ».

Cependant le Comité Pagaie santé ne s'est pas endormi ! : Cette saison fut l'occasion de travailler en profondeur essentiellement dans le domaine de la formation des Educateurs Spécialisés « Pagaie Santé » (ESPS).

En effet notre souci est de coller au mieux à la réalité de terrain que ce soit :

- au niveau du « distanciel », base de connaissances généraliste, de tronc commun, dans le domaine du sport-santé,
- au niveau du présentiel spécifique, centré sur la pratique des disciplines de pagaies.

Nous avons j'espère réussi au travers de notre stage de Rennes -Cesson -Sévigné de fin novembre 2020 (et de celui de TOUL en janvier 2021 effectué à la rédaction de ces lignes).

Il y a toujours des améliorations possibles que nous effectuons avec la participation des ESPS. Un réseau de ceux-celles-ci doit voir le jour pour le permettre.

Celui-ci associé à la rédaction d'une charte des clubs « pagaie Santé » (PS) ainsi qu'un « cahier des charges » des manifestations PS avec un calendrier associé fera vraiment vivre cette activité fédérale spécifique qui répond à une demande de plus en plus pressante de nos licenciés-es.

Je me permettrai, au terme de ma présidence de ce CPS de **remercier** tous ceux et toutes celles qui m'ont accompagné depuis le début de l'activité fédérale « pagaie santé » en 2013.

-les **bénévoles** sans lesquels il est impossible de faire quoi que ce soit :

- avant tout Gilbert PERES présent à mes côtés depuis le début (avec lequel j'aurai voulu fêter nos 45 ans d'activité médicospportive à la FFCK) , qui nous a quittés prématurément l'année dernière en toute discrétion,
- Karine CAIVEAU qui m'a fait découvrir la première activité sport santé CK au cours d'une AG du CRCK de Bretagne ..
- Maryse VISEUR qui en tant que conseillère fédérale s'est intéressée dès le début à cette pratique.
- Evelyne COMBES pour son engagement sur le terrain de la

pratique, mais pas que, quand on a assisté au colloque de SAINT PIERRE QUIBERON..

-Mes confrères (et néanmoins amis ...) dont les compétences complémentaires nous permettent d'obtenir ensemble une véritable médecine interne appliquée à l'activité physique et sportive : François CARRÉ, Olivier COSTE, Philippe GRIPPON

-Sans oublier tous les acteurs-trices dans l'ombre (car nous n'en avons pas toujours connaissance) dans les territoires, où les actions sport santé sont souvent associées à celles intégrant les personnes en situation de handicap.

-**le service de formation de la FFCK** sans lequel il est impossible de faire non plus quoi que ce soit :

Céline RECULET notre correspondante depuis la création fédérale de cette activité PS, puis assistée par Kevin DELMOULY, Rosalie KEMPF, Caroline LOIR.

Ce n'est, grâce à cette étroite collaboration « bénévoles-cades techniques », par la potentialisation de toutes ces ressources humaines, que nous pourrions continuer à avancer : une condition nécessaire à l'évidence mais non suffisante.

En effet l'appui de l'exécutif fédéral au travers d'une politique adoptée par l'assemblée générale est incontournable.

Aussi remercierai-je le bureau exécutif grâce auquel fut créé cette activité PS (sous la direction de Vincent HOHLER) mais aussi de celui de Jean ZOUNGRANA qui a permis un net développement du CPS, avec la participation sans faille d'Emmanuel GIRARD force d'appui convaincue et convaincante.

Au terme de ce bilan, un peu trop marqué par l'autosatisfaction ? Que pourrais-je souhaiter pour l'avenir ?

- La transformation du Comité PS en véritable commission fédérale

- Une place nette, visible, accessible du CPS sur le site internet fédéral où des informations utiles pour nos pratiquants-tes figureront,

- Mon remplacement à la présidence du CPS par une personne engagée, motivée, compétente afin de poursuivre, développer l'activité « pagaie santé » fédérale.

A la rédaction de ces lignes je suis plus que rassuré puisque, ma consœur **Catherine PAOLETTI**, engagée aussi depuis la première heure, a accepté de prendre le relais.

Je ne quitte pas complètement le navire (canoë ...), espérant continuer à apporter mon aide à ce à quoi j'ai toujours cru dans ma vie : l'intérêt presque « vital » pour tout un chacun-ne de pratiquer un sport, plutôt de plein air, nautique : le Canoë Kayak..., de préférence dans un club fédéral FFCK avec un encadrement compétent sur le plan humain, technique et sécuritaire.

Je souhaite donc à Catherine et à notre CPS « bon vent » comme nous le disait régulièrement Georges PERNOUD , même si nous avançons à l'aide de pagaies ...

Daniel KOECHLIN



La Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie remercie ses partenaires

Partenaires institutionnels



Partenaires institutionnels



Partenaires majeurs



Partenaires techniques



